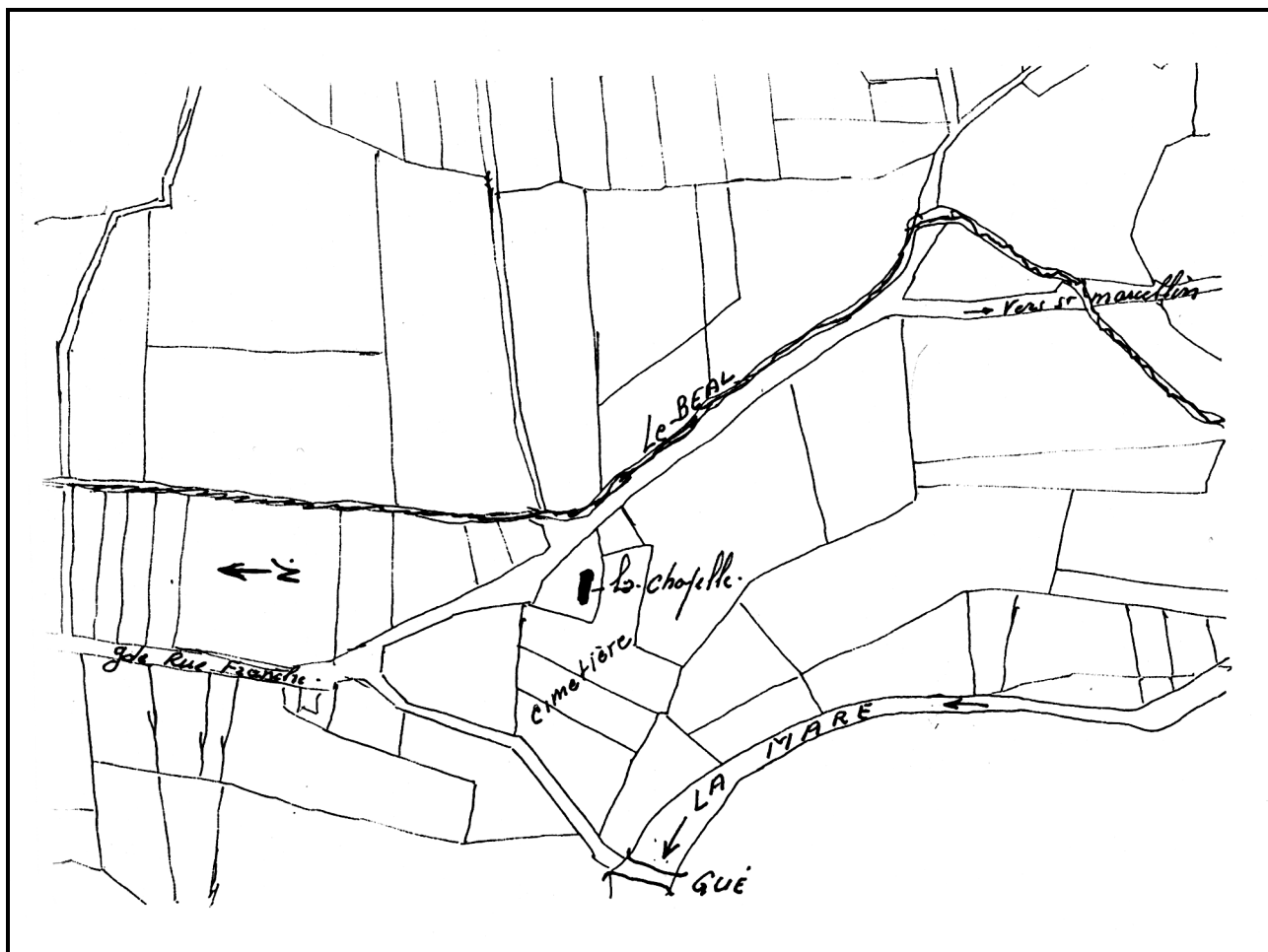


Noël Gardon

La chapelle Saint-Etienne
de Sury-le-Comtal,
un édifice en détresse

2002



Plan schématique de l'emplacement de la chapelle

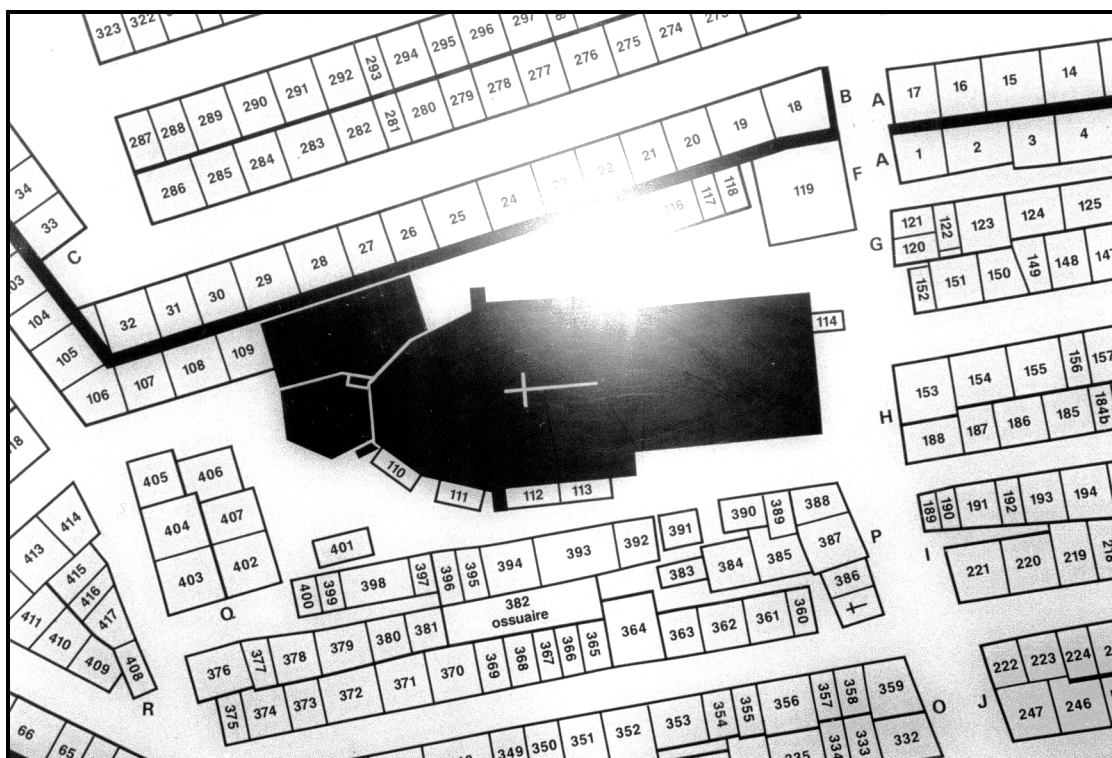


Photo n° 1 : La chapelle au milieu du cimetière
(présentation sur le mur, à l'entrée de celui-ci)

I - Présentation

1 - Emplacement de la chapelle.

Le bourg de Sury-le-Comtal, château, église, mairie, est construit sur un plateau dominant d'une quinzaine de mètres la Mare, rivière qui le borde à l'ouest.

Au sud du bourg se trouve une colline d'argile orientée est-ouest. Venant de la direction de Saint-Marcellin, à l'ouest, elle est connue sous le nom de "vers la gare" (autrefois Puy-Roy), la côte Sainte-Agathe, la Madone. Elle descend ensuite, à l'est, vers le Grand-Mont. Elle est parcourue sur la crête par un chemin venant de Batailloux, près de Saint-Marcellin, et allant en direction de la Loire à l'est.

Au nord-nord-est de Sury, une autre élévation part vers la Mare, aux Charrettonnes, puis se dirige vers l'est par Fontalun, les Sagnes, le Chaumil pour redescendre vers le hameau d'Epeluy. Ensuite c'est la plaine avec, beaucoup plus loin, Craitilleux au-dessus de la zone inondable de la Loire.

La chapelle Saint-Etienne est située à environ 1 km au sud-ouest du clocher de Sury, près des bords de la Mare, mais en dehors de la zone inondable, au pied de la colline de *la gare*, ou de *Puy-Roy*.

Elle est aujourd'hui incluse dans le cimetière et son proche voisinage a été modifié au XIX^e siècle par la construction de la voie de chemin de fer. L'ancien cadastre permet néanmoins de connaître les lieux avant cette installation, et le parcellaire donne une indication quant à la direction des anciens chemins susceptibles de la desservir.

Un de ces chemins venait de Saint-Rambert et se dirigeait vers Moingt, ville importante au début de notre ère. Ce chemin existe toujours jusqu'au cimetière. Il traversait la Mare à gué, au-delà il a disparu dans les "chambons", mais se retrouve en direction de Saint-Romain-le-Puy, après la route de Sury à Boisset-Saint-Priest.

Ce gué a été appelé successivement *gué de l'Olme de la rivière*¹, puis de *la Chappelade*, (au XV^e siècle) et enfin gué d'*Aubigny*². Il est à noter que les chemins d'est en ouest, avant la création des château et bourg de Sury, n'avaient pas à passer par là puisque, nous l'avons dit, pour ceux ayant traversé la Loire en amont de l'embouchure de la Mare, ils pouvaient passer par le sommet de la colline de Puy-Roy. Ceux traversant la Loire en aval de cette embouchure pouvaient rejoindre directement Moingt ou une des voies partait de cette ville et franchissait les monts du Forez dans la région de Saint-Bonnet-le-Château. Notons qu'une voie passait par le hameau de l'Ozon. Camille Jullian, historien de la Gaule, explique en effet que lorsqu'un village porte le nom de la rivière qui le borde, c'est qu'une voie romaine passait par là. Cette hypothèse est d'ailleurs confirmée par la découverte faite, lors de la construction du pont, d'un "caveau" contenant des vestiges de l'époque romaine³.

¹ *Versus ulmum ripparie nunc appellatum lo ga de la Chappellana* : A. D. de la Loire, fragment de Terrier de 1499 côté B 2107, publié dans la Charte n°1284, p. 443. Il y avait un lieu-dit *Rippariam* (La Rivière), entre Sury et le gué de la Chappellana : *Iter de Sury, passant par Rippariam ad vadum de la Chappellenna*, même référence, p. 476 [7].

² La première indication de ce gué et son identification avec celui dit d'*Aubigny* est indiquée par : Abbé Relave, *Sury-le-Comtal en Forez*, Montbrison 1907, p. 2, en note 3.

³ La mention de cette découverte est donnée par l'abbé Relave dans son livre sur Sury-le-Comtal, p. 4, d'après une note manuscrite de T. Rochigneux. Cette indication a été reprise, mais la note elle-même ne m'est pas connue. Cette découverte ne figure pas dans M.-O. Lavendhomme, *Carte Archéologique de la Gaule : La Loire*, Paris, 1997.

Notons toutefois qu'un hameau appelé Vorzey existait près de la chapelle au ^{xiv}^e siècle. En 1325 il y avait un pont à Vorzey et un chemin allant de l'église Saint-Etienne au pont de Vorzey⁴, et, en 1499, ce pont est dit sur le chemin de Sury à Saint-Marcellin⁵, tandis qu'il existait à la même époque un gué dit de la Chapellana avec le chemin du gué de la Chappelade à Colombars⁶.

La chapelle se trouve donc à proximité de chemins traversant la rivière à gué, ou sur un pont mais en dehors de la zone inondable.

2 - Survol de l'histoire de Sury

La plaine du Forez a été un lac, mais c'est bien avant la conquête romaine qu'il s'est vidé et l'histoire des Romains perçant la montagne vers la digue de Pinay, en aval de Balbigny, est une légende. Ce lac a, sans doute, été connu par les hommes de la préhistoire, mais cela est autre chose et les fameux anneaux de fer, dont on parle, mais qu'on n'a jamais vus et qui auraient servi à amarrer les barques autour de ce fameux lac sont aussi légendaires. Du moins, s'ils ont existé, ils ne servaient pas pour des barques. De même les nombreux étangs de la plaine du Forez ne sont pas les restes de ce lac préhistorique, mais des constructions de l'homme pour conserver l'eau, car la plaine du Forez est une région très peu pluvieuse pendant l'été⁷. Notons enfin, qu'entre Montrond et Balbigny, des traces d'anciens lits de la Loire avec des méandres, laissent supposer que des aménagements dans les gorges en aval ont pu modifier le cours du fleuve, mais n'ont pas supprimé ce lac.

Il n'en reste pas moins que, d'après les géographes, la région de Sury est celle qui serait restée marécageuse le plus longtemps. La toponymie⁸ et les travaux d'assainissements entrepris dès le ^{xiii}^e siècle⁹ par les comtes de Forez, confirment les dires des spécialistes. Cependant, dès la préhistoire, quelques traces de la présence de l'homme ont été relevées sur le territoire de Sury. A l'Ozon où un silex taillé a été trouvé lors du creusement du canal¹⁰, mais aussi vers les Massards, ou dans la région du "Gour du Diable", et des "Pierres du Diable" d'autres silex auraient été trouvés ainsi que des indices d'un habitat.

Mais cela ne concerne pas notre chapelle. On a beaucoup discuté sur l'origine de Sury, et des hypothèses ont été émises. Camp de Sévère d'une part pour Sury, et camp d'Albin d'autre part pour Aubigny¹¹. Puis, plus simplement, villa de Surus d'un côté, et villa d'Albinus de l'autre¹²

⁴ Un pont de Vorzey est signalé en 1325, cf. charte 1284, p. 257. J. Bonet reconnaît avoir un jardin *al Pont de Vorzey juxta lo byet dal molen et cursum magna aqua* [Au pont de Vorzey, joignant le bief du moulin et la rivière (textuellement : la grande eau)].

⁵ La même charte 1284, indique, p. 515 en 1499 : un pré... *versus pontem Vorzey juxta iter de Sury à St-Marcellin...*

⁶ Charte 1284, p. 44, terrier de 1499 : ... *terre... sise au territoire de La Pend de l'Ozon, juxta aquam de l'Ozon ex sero, iter de vado de la Chapellanna apud Colombars ex vento...*

⁷ Ces légendes ont été rapportées, entre autre, par Anne d'Urfé dans sa *Description du Pays de Forez*, ainsi que dans les dialogues de *l'Astrée*, d'Honoré d'Urfé.

⁸ D'ouest en est on trouve le nom de "Sagne", d'origine gauloise, il indique une zone marécageuse, "Epeluy", d'origine latine (paluy d'où paludisme), indique un marais, "L'Etang", mot français, est l'indication d'une zone humide, mise en culture tardivement.

⁹ Le Malbief, le Chalet, créés au ^{xii}^e ou ^{xiv}^e siècle, tour à tour fossés d'assainissement ou d'irrigation, et les fossés Maitraux, en sont la preuve.

¹⁰ Abbé Relave, *Histoire de Sury-le-Comtal*, p. 5, et *Bulletin de la Diana*, t. 2, p. 270, 303.

¹¹ De La Mure, *Histoire du païs de Forez*, Lyon, 1674, p. 142 et 143.

¹² Abbé Relave, *Histoire de Sury*, Montbrison, 1907, p. 3.

etc. Quelques traces de la période gallo-romaine ont été relevées ici ou là, mais rien ne permet de supposer autre chose que la présence d'un habitat modeste¹³.

Sury n'apparaît dans les textes qu'au XI^e siècle. Le comte Guillaume, partant pour la croisade, donne au monastère de l'Ile-Barbe l'église de Sury¹⁴. On s'est demandé de quelle église il s'agissait, la chapelle Saint-Etienne, qui nous intéresse ici, ou la première église Saint-André. La réponse nous est donnée par la bulle du Pape Lucius III en 1183¹⁵. En effet à la suite des nombreux démêlés qui opposèrent le comte de Forez et l'archevêque de Lyon au cours des X^e, XI^e et XII^e siècles un accord intervint, en 1173, qui séparait définitivement le comté de Forez du Lyonnais. Dans cet acte l'évêque abandonne au comte toutes ses possessions au-delà de la Loire jusqu'au Puy¹⁶. Mais les moines de l'Ile-Barbe ne voulurent pas être concernés par cet abandon, aussi, profitant de l'absence du comte parti en croisade, se firent-ils octroyer, par la pape, une bulle confirmant leurs possessions particulières dans tout le diocèse de Lyon, y compris dans la partie forézienne. C'est ainsi qu'est confirmée à l'Ile-Barbe la possession du *prieuré de Saint-André de Sury-le-Comtal*. L'église donnée était donc Saint-André et non Saint-Etienne.

Certains auteurs ont avancé qu'autour de la chapelle Saint-Etienne aurait existé une petite agglomération de maisons appelée Vorzey, mais que l'insécurité avait obligé les habitants à se réfugier à l'abri des murs du château comtal de Sury¹⁷. Sans doute y eut-il, à une époque, un hameau appelé Vorzey¹⁸ dans les abords de la chapelle, mais rien ne prouve qu'il soit antérieur à Sury. Quant à l'insécurité, nous allons en parler, mais auparavant notons qu'en 1273 le comte de Forez accorde des franchises aux habitants de Sury-le-Comtal, cela dénote une période de relative prospérité où les habitants étaient en mesure de discuter avec le comte des conditions dans lesquelles ils payeraient certains impôts. Cela n'est pas possible quand l'insécurité oblige à se protéger sans attendre les résultats de négociations. Ces franchises furent étendues à d'autres quartiers de Sury, en 1277 puis en 1299.

La paix et les franchises accordées favorisent l'augmentation de la population de Sury, aussi n'est-on pas étonné de voir, en 1317, l'archevêque de Lyon autoriser le comte de Forez à

¹³ La *Carte archéologique de la Gaule, Loire*, ne retient aucun site d'habitat à Sury-le-Comtal. L'étude du G.R.A.L., *Bulletin* n° 6, 1995, ne mentionne aucun habitat, mais seulement des "pôles" où auraient été trouvés des fragments de tuiles et de céramiques, de l'époque gallo-romaine. Ce n'est que l'abbé Relave qui sur la "Carte de Sury et de ses environs", p. 2 de son ouvrage *Sury-le-Comtal*, fait état de : "Tuiles à rebord. - Lieu présumé de la villa de Surus (Suriacum)". L'abbé Relave le reconnaît explicitement dans son livre déjà cité, p. 11. De toute façon on doit tempérer cette hypothèse parce que, suivant le *Dictionnaire d'architecture de Viollet-le-Duc, verbo* : tuile, les tuiles à rebord ont été fabriquées jusqu'au XI^e siècle, et, en 1325, suivant la publication de la charte 1284, p. 383, [325], Garite, fille de J. Croyset, possède des biens à Vorzey, et en particulier : "3 métérées terre *versus tegulariam* (vers la tuilerie)". Il est possible qu'il y ait eu dans les parages une tuilerie, ce qui explique les débris trouvés, sans remonter à la période romaine.

¹⁴ Ce texte est mentionné par de La Mure, *Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, t. 1, p. 107.

¹⁵ Cette bulle a été publiée par Le Laboureur, *Les Mazures de l'Ile-Barbe*, Lyon, 1887, t. 1, p. 115 à 120.

¹⁶ Ce traité a été publié plusieurs fois, en particulier, *Chartes du Forez*, n° 4.

¹⁷ Etienne Fournial, *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIII^e et XIV^e siècles*, Paris, 1967, p. 30 et 346.

¹⁸ On peut donner deux étymologies au nom de "Vorzey". La première le rattache au mot "Vorzone", mot local désignant les grandes herbes poussant sur les bords sablonneux des rivières. La seconde rapproche ce nom de l'allemand "Vorzeit" qui signifie : passé, antiquité. L'une ou l'autre de ces étymologies peut être retenue ici.

prévoir la construction d'une église paroissiale et d'un cimetière en dehors de l'enceinte du château¹⁹.

Cependant bientôt après cette autorisation, commençait une période d'insécurité connue sous le nom de "Guerre de Cent ans". Ces troubles occasionnèrent-ils des désordres à Sury ? Nous sommes mal renseignés, mais on peut imaginer qu'il y en eut, surtout après la bataille de Brignais en 1362. Quoi qu'il en soit ce n'est que plus tard, au moment de la Praguerie, que les villes s'entourèrent de remparts (Montbrison en 1428, Lyon en 1426) ; mais nous voyons la Bénisson-Dieu pillée en 1419, Saint-Nizier de Lyon en 1427 ainsi que Saint-Martin-la-Plaine, Rivede-Gier, en 1430, et surtout en 1436 Saint-Bonnet-le-Château²⁰. Il est probable qu'en ce deuxième quart du xv^e siècle Sury et la chapelle Saint-Etienne aient eu à subir d'importantes dégradations. Cependant, en 1469, l'évêque de Lyon, Charles II de Bourbon, envoie son suffragant Etienne de Chassigny visiter son diocèse, c'est l'indication que la paix est revenue et qu'il faut faire le bilan des dégâts pour envisager les réparations²¹.

Entre 1317 et 1469 s'écoule un siècle et demi pendant lesquels très vraisemblablement aucune réparation d'importance ne fut apportée aux édifices religieux de la région, sauf peut-être à ceux qui pouvaient être transformés en forteresses nous pensons à Champdieu, voire Marols.

A la fin du xiv^e siècle s'ouvre une nouvelle période de tranquillité. Certes le Forez a perdu de son indépendance à la suite de la disparition des représentants mâles de la famille et est-il entré dans le giron des ducs de Bourbon. A l'époque, cette famille n'avait pas la renommée que lui a donné son accession à la royauté de France avec Henri IV. Elle n'en était pas moins importante, mais sa capitale était Moulins et n'était plus Montbrison. Le château comtal de Sury fut un peu délaissé, souvent donné en douaire aux duchesses mères. Ce n'étaient pas elles qui avaient la possibilité de construire, ni de créer des bâtiments importants, à peine pouvaient-elle, au gré de leurs préférences, conserver ou doter ce qui existait déjà.

Bientôt un nouvel avatar va s'abattre sur le comté de Forez. La défection du Connétable de Bourbon va faire passer le Forez sous la tutelle directe du roi de France. Cela aurait pu être une chance pour Sury de dépendre directement du roi, mais le Forez est trop éloigné de la capitale, Paris, pour attirer sur lui les faveurs royales. Le Forez, souvent domaine des duchesses douairières de Bourbon, devient fréquemment aussi domaine des reines douairières de France²², sans pour cela en retirer des bienfaits matériels importants.

Sury, ville comtale, verra les rois François I^{er}, Henri III, Henri IV venir dans son château, mais tous se reposent pour sa gestion sur des personnages de confiance, d'origine locale, et n'auront de cesse de s'en débarrasser moyennant finances. Sury est alors aux mains de familles d'origine suryquoise. Ce sont elles qui reconstruisent la nouvelle église Saint-André. Les armoiries des

¹⁹ Sur la prospérité de la fin du xiii^e siècle voir E. Fournial : *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux xiii^e et xiv^e siècles*, Paris, 1967, p. 55 et suivantes, et p. 692. Ce texte de 1317 est cité par de La Mure dans *l'Histoire des ducs de Bourbon et des comtes de Forez*, et indiqué dans Luillier, *Inventaire des titres du comté de Forez*, Roanne 1860, n°479.

²⁰ On connaît le texte de l'autorisation donnée à la ville de Montbrison de se clore de murailles, en 1428.

²¹ A tout hasard nous signalons le rapprochement à faire entre le nom de cet évêque suffragant de Lyon, et la tombe des Chassigneus que nous voyons figurer dans le cimetière Saint-Etienne, à Sury, dès avant 1310.

²² Henri III donna le comté de Forez à sa belle-soeur, Elizabeth d'Autriche, veuve de Charles IX. Henri IV donna le comté de Forez à la reine douairière Louise de Lorraine de Vaudemont, veuve d'Henri III. Louis XIII donna le comté de Forez à sa mère la reine douairière Marie de Médicis. Le Forez appartient également au douaire de la reine et régente Anne-Marie d'Autriche, Mais Sury, depuis 1609, n'appartenait plus au roi, comte de Forez.

voûtes²³ montrent que ni les comtes de Forez, ni les ducs de Bourbon, ni les rois de France n'intervinrent directement dans cette édification. Il est donc à peu près certain qu'ils ne s'occupèrent pas davantage d'une chapelle, dans un cimetière, qu'aucun pèlerinage ne recommandait à leur dévotion. Rien, à ce jour, ne permet de supposer l'intervention de ces familles principales dans l'édification ou la restauration de l'édifice qui nous occupe aujourd'hui²⁴.

Les premières années du xvi^e siècle furent relativement heureuses à Sury et l'on voit plusieurs agrandissements dans l'église Saint-André. Mais les guerres de religion, et plus tard la Ligue, atteignent Sury. En 1562 le baron des Adrets fait une incursion dans la région et sans doute Sury eut à subir ses déprédations²⁵. Mais c'est en 1577 que les textes font état de la seconde dévastation de Sury, cette fois-ci, par le capitaine Pierregourde²⁶. Certes la misère ne s'installa pas forcément dans la ville, mais il n'est pas exclu que la chapelle du cimetière ait été dévastée. Cependant huit ans plus tard, en 1584, une nouvelle cloche est installée dans le clocher de l'église Saint-André, ce qui dénote une période de calme et de relative prospérité. Les registres paroissiaux font état, en 1586 d'une grande mortalité due à quelque épidémie. Puis il y eut la Ligue de 1590 à 1595, cependant, c'est en 1591 que fut érigée, au cimetière, une croix monumentale²⁷. En même temps les habitants demandent à Jacques de Lévis de mettre leur ville en état de défense, ce qui fut fait. Sury était néanmoins assiégé et pris en 1593, et la note de mise en défense jamais payée. La paix intervint en 1595.

En 1609 le roi de France vend la seigneurie de Sury à la Dame d'Allonville²⁸ qui la revend à Jacques de la Veuhe, un Suryquois. En 1614 une visite pastorale de l'évêque de Lyon donne des renseignements sur l'église Saint-André, mais ne mentionne pas la chapelle Saint-Etienne du cimetière²⁹.

Si le xvii^e siècle a vu se reconstruire le château de Sury et se modeler sa décoration intérieure, aucun texte, à notre connaissance, ne parle de restauration à la chapelle du cimetière. Le dépouillement des actes notariés de l'époque pourrait peut-être apporter des indications à ce sujet.

²³ Dans l'église de Sury trois clefs de voûte sont armoriées. Une dans le chœur porte une bande avec trois coquilles, une dans la deuxième travée de la nef porte une croix ancrée, une dans la troisième travée de la nef latérale nord, porte trois molettes (trois étoiles ?). Nous ne parlons pas des blasons de la chapelle dite du château qui n'ont été mis en place qu'au xix^e siècle, et qui représentent les différentes familles l'ayant possédée.

²⁴ La seule trace visible, aujourd'hui, de la famille de Bourbon à Sury, est le blason, mutilé, se trouvant rue Emile-Reymond, à l'entrée du passage rejoignant la place de la veuve Delcros.

²⁵ La prise de Montbrison par le baron des Adrets est célèbre dans les annales de la province, avec les nombreuses victimes qu'il fit en obligeant ses prisonniers à se jeter en bas à partir d'une des tours du château.

²⁶ Abbé Relave, *op. cit.*, p. 163.

²⁷ Cette croix monumentale, érigée en 1591, fut restaurée au début du xix^e siècle puis remplacée en 1865 par celle qui est actuellement en place. Le blason qui figurait sur cette croix a été décrit par l'abbé Relave dans son *Histoire de Sury-le-Comtal*, p. 173. Il semblerait qu'il s'agisse de celui de Jacques de Levis, sieur de Lugny.

²⁸ Cette vente est mentionnée dans le *Bulletin de la Diana*, 1, p. 122, et dans l'ouvrage de l'abbé Relave, *Histoire de Sury-le-Comtal*, p. 186. La revente à Jacques de la Veuhe ne se fit pas sans difficultés car Jacques d'Urfé avait soumissionné pour l'acquisition de cette terre, mais il ne put réunir à temps les sommes suffisantes. Cf. aux Archives nationales, Arrêts du Conseil d'Etat, registres E 22, 23, 24, 25, documents n° 12919, 139 42, 14185, 14205, 14488, 14555, 14600, 15099.

²⁹ Le texte de cette visite, concernant Sury-le-Comtal, a été publié par l'abbé Relave, dans les pièces justificatives de son *Histoire de Sury-le-Comtal*, p. 490 à 493. Elle a été publiée également dans le *Recueil des visites pastorales du diocèse de Lyon aux xvii^e et xviii^e siècles*, Lyon, 1923, t. 1, p. 452 à 454.

Si on note l'inhumation du curé de Sury, Daniel Gayardon, dans la chapelle en 1662³⁰, la visite pastorale de Mgr Camille de Neuville, la même année, n'en parle pas³¹.

Au cours du XVII^e siècle on doit noter encore les pestes de 1629 à 1632, et de 1640 à 1643, mais aussi la construction, à Sury, en 1631, de la chapelle Notre-Dame de la Mercy³², puis sa transformation en prieuré à la suite d'une fondation de 560 livres annuelles faite en 1650³³.

Le XVIII^e siècle, jusqu'à la Révolution, n'apporte rien de remarquable à Sury ni en prospérité ni en désolation, et les différentes sources d'archives connues à ce jour ne précisent rien quant à l'histoire monumentale de la chapelle du cimetière.

Il faut attendre 1838 pour que le curé de Sury s'intéresse à la chapelle qu'il trouve dans un état de délabrement lamentable³⁴, il entreprend de la transformer. Pour cela il perce ou modifie les fenêtres de la nef, la porte principale et rehausse la nef. Le sol aurait également été rehaussé.

3 - La chapelle dans les publications

Plusieurs auteurs ont parlé de cette chapelle, malheureusement ils se sont souvent copiés ou contredits, sans apporter d'éléments convaincants.

Dans l'ordre nous trouvons : Théodore Ogier³⁵, dans *La France par Cantons*, Paris et Lyon 1856, qui écrit p. 162 :

Sury possède une autre église ; mais celle-ci n'offre rien de bien remarquable sous le rapport de l'art. Elle est placée hors la ville, sur la route de St-Marcellin. La tradition locale veut qu'elle ait été autrefois l'église paroissiale. Cette croyance n'est pas sans fondement ; car cette église est encore entourée du cimetière, et puis elle est dédiée à saint Etienne qui a toujours été honoré comme l'ancien patron de Sury. On pourrait donc supposer qu'à l'époque des guerres civiles, les habitants abandonnèrent le voisinage de leur ancienne église pour se mettre sous les ailes tutélaires du château.

Vingt ans plus tard le docteur A. Rimaud³⁶ dans ses *Excursions foréziennes*, Saint-Etienne, 1876, écrit p. 41 :

Au milieu du cimetière existe une petite chapelle à portail en ogive qu'on aperçoit très bien de la gare. Quelques auteurs pensent, bien à tort, qu'elle a pu être église paroissiale. Il est probable que c'est une simple chapelle des morts. L'église étant primitivement dans le château, comme nous l'avons vu, le cimetière n'avait pas pu être établi autour d'elle, suivant l'usage de ces

³⁰ Registres paroissiaux et mention par l'abbé Relave, *Histoire de Sury-le-Comtal*, Montbrison, 1907, p. 235.

³¹ Le procès-verbal de cette visite concernant Sury-le-Comtal, a été publié par l'Abbé Relave, *Histoire de Sury-le-Comtal*, Pièces justificatives n° IX, p. 494 à 496.

³² Voir : abbé Relave, *op. cit.*, p. 207 et 208.

³³ Abbé Relave, *op. cit.*, p. 243 et suivantes.

³⁴ H. Ramet, article de *L'Echo du cercle amical de Sury-le-Comtal*, du 29 juin 1928 (On en trouvera le texte ci-après).

³⁵ Théodore Ogier, né à Feurs, vers 1811, a publié en 1856 *La France par cantons et communes*, pour les départements de la Loire et du Rhône, en tout 6 volumes qui rassemblent les éléments statistiques, historiques et archéologiques connus à l'époque sur chacune des communes de ces deux départements.

³⁶ Le docteur Rimaud (Antoine-Marie), est né à Roanne en 1808 et mort à Saint-Etienne en 1889. Fondateur de la Société des sciences naturelles de Saint-Etienne, président de la section des Sciences et belles-lettres de la Société d'Agriculture de Saint-Etienne, archéologue, naturaliste, zoologiste et botaniste a laissé plusieurs ouvrages sur les lichens et les champignons, sur les eaux minérales du département, etc. Il a publié trois séries d'excursions foréziennes où il décrit certaines localités du département, à partir des circuits en chemin de fer.

temps, et l'espace avait dû manquer, aussi, lors de la construction du temple actuel. C'est ce qui explique la position de ce champ de repos.

Félix Thiollier³⁷, dans le *Forez pittoresque*, Lyon, 1889, ouvrage monumental de référence, note page 404 dans le volume de texte :

Au midi de Sury, à côté de la gare de chemin de fer, on voit au milieu du cimetière une chapelle dédiée à saint Etienne et dont quelques parties paraissent dater du XIII^e siècle.

Au tout début du XX^e siècle, le Frère Maxime³⁸, dans sa *Monographie des communes de l'arrondissement de Montbrison*, Montbrison et Saint-Etienne, 1902, p. 343, se contente de reprendre le texte de Félix Thiollier : *Sur la route qui conduit à la gare, on voit, dans le cimetière une chapelle dédiée à Saint-Etienne, dont quelques parties paraissent dater du XIII^e siècle* (Il renvoie à F. Thiollier).

Pendant la Deuxième Guerre mondiale Louis Bernard³⁹ publie : *Arrondissement de Montbrison, Inventaire par communes des richesses artistiques, archéologiques et pittoresques*, Saint-Etienne, 1940. Il écrit : *Au cimetière [de Sury-le-Comtal], chapelle dédiée à saint Etienne, avec des parties du XIII^e siècle.*

Le même auteur, chargé du pré-inventaire du patrimoine monumental de la Loire, a établi un dossier sur la chapelle dont la note historique a été publiée dans le *Bulletin du vieux Saint-Etienne*. En 1981 il y est écrit : *Sury-le-Comtal... Chapelle Saint-Etienne. Dans le cimetière. C'était à l'origine au XIII^e siècle une église paroissiale. Le bâtiment a été agrandi au XVIII^e siècle (sic), il aurait besoin d'une restauration complète.*

Jean Dufour⁴⁰, qui a participé à la publication des Chartes du Forez, qui fut secrétaire de la Diana, est l'auteur d'un ouvrage fondamental : *Le dictionnaire topographique du Forez*, Mâcon, 1946, à l'article Sury-le-Comtal il indique, p. 962 :

Ecclesia sancti Stephani Syuriaci comitali, 1312 (B 1851 f° 123 v°) ; Cimentarium Beati Stéphani Syuriaci comitalis, 1315 (Invent. som t. II, p. 97).

... A côté d'elle [l'église St-André] les textes mentionnent encore postérieurement, une église et un cimetière sous le vocable de Saint-Etienne.

On voit dans le cimetière de Sury l'église ou chapelle Saint-Etienne dont certaines parties peuvent dater du XIII^e siècle.

Dans la *Grande encyclopédie du Forez*, publiée en 1985, sous la direction de Gilbert Gardès, dans le volume "Le Pays Stéphanois", Mme Pascale Fournel⁴¹ a écrit l'article concernant Sury-le-Comtal. A propos de cette chapelle elle note p. 337 :

³⁷ Félix Thiollier (1842-1914), artiste et photographe, a publié plusieurs ouvrages d'art concernant le Forez. Le *Forez pittoresque et monumental*, 2 vol. *in folio*, est entièrement son oeuvre en ce qui concerne les illustrations, pour le texte il a demandé aux spécialistes de l'époque de décrire chaque commune du département.

³⁸ Le Frère Maxime a repris, pour le département de la Loire, le travail de Théodore Ogier en mettant à jour les renseignements fournis alors vieux de 50 ans.

³⁹ Louis Bernard, + en 1997, est de la famille qui dirigeait le *Mémorial de la Loire* avant la guerre de 1939-1945. Dès 1936 il était rédacteur à ce journal. Il a publié de nombreux ouvrages dont un magistral *Les Croix en Forez*, publié en 1971. Il est également l'auteur des fiches du pré-inventaire du patrimoine historique de la Loire.

⁴⁰ Jean Dufour, + 1951, a, pendant plus de 25 ans, dépouillé les archives départementales pour fournir les textes nécessaires à la publication des chartes du Forez et des notes qui les enrichissent. En 1948 il a publié le *Dictionnaire topographique du Forez*, toujours consulté.

⁴¹ Dans cet ouvrage collectif certaines communes sont mieux traitées que d'autres. En ce qui concerne Sury-le-Comtal nous avons noté plusieurs approximations qui nous font douter de ses affirmations non confirmées par d'autres sources.

Au sud de la cité actuelle, à environ un kilomètre du clocher dans le quartier de la gare ont été découvertes plusieurs traces de l'occupation romaine. A l'emplacement du cimetière, des tuiles à rebord et des monnaies étaient enfouies dans le mur de la chapelle (sic) ; à l'angle de la façade, au nord, il reste la trace de crampons de fer comme ceux qui étaient utilisés par les maçons romains.

En 1880 une construction gallo-romaine voûtée de 2,50 m sur 3 m a été mise à jour (sic) près du pont aqueduc de l'Auzon. Dans cette pièce se trouvaient des débris de vases, des monnaies de l'Empire et des ossements d'hommes et d'animaux brûlés...

Au contraire les chrétiens ont construit près du gué de la "Capellana" une petite chapelle qui a donné son nom au passage. L'édifice reconstruit à plusieurs reprises est placé sous la protection de saint Etienne, évêque de Lyon à la fin du V^e siècle... Un village, sur l'emplacement du cimetière actuel, s'est donc développé autour de l'église et a pris la succession de la villa gallo-romaine. Ce centre sera ensuite abandonné à la fin du Moyen Age pour ne garder que la fonction de cimetière.

La chapelle Saint-Etienne est maintenant laissée à l'abandon au centre du cimetière. Elle a été transformée depuis le XII^e siècle, il ne reste de l'époque romane que le clocher-mur percé de deux fenêtres géminées en plein cintre reposant sur une colonnette. Les moellons irréguliers ont été recouverts de crépi et la nef agrandie par un transept et une abside très irrégulière à pans coupés. Des ouvertures de style gothique ont été rajoutées.

Enfin dans le Patrimoine roman de la Loire, publication collective éditée par la LIGER⁴² en 1986, la chapelle Saint-Etienne à Sury est citée aux pages 95 et 129. On peut lire d'une part :

Chapelle Saint-Etienne - Le prieuré de Sury fondé en 1092 par Guillaume, comte de Forez, relevait de l'Île-Barbe, la paroisse avait une église annexe : la chapelle Saint-Etienne, au cimetière, qui existe encore malgré ses avatars. On remarquera le clocher-mur englobé au XIX^e siècle par la toiture de la nef.

Et d'autre part :

Sury-le-Comtal - Chapelle Saint-Etienne, fin du XII^e siècle - Façade ouest avec clocher-mur à double baie. Nef avec petite baie bouchée.

Nous ne pouvons évidemment pas oublier l'article publié dans le bulletin n° 6, du Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire (GRAL)⁴³, de 1995. Après l'indication de deux pôles où l'on a trouvé des indices gallo-romains sur le territoire de la commune qui sont pour MM. Daniel Villermet et Jacques Verrier les auteurs, le hameau de l'Ozon et la ferme d'Amancieux. Ceux-ci signalent qu'un :

... troisième pôle (gallo-romain) se situe près du cimetière de la ville. La légende dit qu'il existait en ce lieu un village ancien du nom de Vorzey. Le peu de disponibilité de terres alentour ne nous a pas permis de vérifier la présence de tuiles ou de céramiques gallo-romaines. Mais les réemplois de pierres, avec ou sans trous de louve, dans les chaînes d'angles de la chapelle Saint-Etienne sont des éléments à prendre en compte pour déterminer l'ancienneté d'occupation du site. Cette chapelle, dont nous reparlerons plus loin, pourrait avoir succédé à une villa antique si l'on tient compte du principe de continuité du culte évoqué pour la chapelle Saint-Côme à Saint-Just-Saint-Rambert (p. 72).

.... (p.79) Le troisième édifice est sans doute le plus ancien de la commune. Il est situé à l'emplacement d'un hameau ancien dont nous avons déjà mentionné l'existence au lieu de Vorzey. Sa partie la plus ancienne remonte à la fin du XI^e siècle, début du XII^e siècle. Elle a été ensuite

⁴² La LIGER, fédération des sociétés savantes et culturelles du département de la Loire, a publié cet ouvrage collectif, à l'occasion du Festival d'histoire de Montbrison de 1986.

⁴³ Le G.R.A.L. (Groupe de Recherches Archéologiques de la Loire), regroupe des archéologues amateurs et publie chaque année un bulletin, compte rendu de ses activités.

modifiée et agrandie au ^{xiv}^e siècle. Comme on peut encore le "lire" sur la façade, à l'origine, c'était une chapelle à clocher-mur percé de deux baies en plein cintre. Un motif de deux S entrecroisés surmonte le portail d'entrée. Ce dernier est un ajout antérieur (sic) comme la petite porte à accolade située sur le côté nord ou la pierre sculptée d'un petit ange sur le côté nord de la chapelle.

Après ce florilège de textes produits par des auteurs qui ne sont, dans le meilleur des cas, venus qu'occasionnellement à Sury, il reste à indiquer les textes des deux principaux historiens de Sury-le-Comtal M. l'abbé Relave⁴⁴ et M. Henri Ramet⁴⁵.

Dans son livre publié en 1905 : *Sury-le-Comtal en Forez, Essai d'histoire et d'archéologie*, l'auteur qui fut curé de Sury et tint à être enterré dans le cimetière de la commune, est un érudit, docteur en théologie, docteur ès lettres etc. Il s'est penché sur le passé de la chapelle du cimetière. Tout au début de son livre il écrit (p. 2) :

... S'engageant (le comte de Forez) un jour sur la route ancienne qui s'embranchait à Chayzieu à la voie Bolène et conduisait directement de là au prieuré de Saint-André-des Olmes, l'antique Occiacus, qui était à la veille de prendre le nom de Saint-Rambert. Il arriva bientôt au pied de la butte volcanique qui portait à son sommet, depuis la fin du siècle précédent, le prieuré et la chapelle dédiés au diacre d'Antioche saint Romain, et après avoir chevauché encore l'espace d'une lieue, il atteignit une rivière que la route traversait à gué. C'était la Mare, et le gué s'appelait le Gué de la Capellana, d'un petit oratoire qui s'élevait sur un mamelon voisin.

De l'autre côté de la rivière, sur les premières pentes de la colline qui couraient parallèlement à elle, regardant le couchant, quelques maisons représentaient ce qui avait été mille ans plus tôt les bâtiments d'exploitation rurale, la Villa de Surus ; l'endroit portait de là le nom de Suriacum...

Des fragments assez nombreux de tuiles à rebord sont d'ailleurs épars dans le cimetière, et sa chapelle a été construite avec des matériaux antiques : les pierres d'angle de la façade, au nord, portent encore à leur centre les traces du crampon de fer au moyen duquel les maçons romains consolidaient leurs assemblages. Enfin à peu de distance de là en creusant le lit du canal du Forez près du pont-aqueduc de l'Auzon, des ouvriers découvrirent en 1880 un vase romain auprès duquel se trouvaient des monnaies impériales, des fragments de vases de diverses formes, des ossements d'animaux et des restes humains qui avaient été incinérés, le tout dans un bâti gallo-romain voûté, d'environ 2,50 m sur 3 m de côté.

Après cette présentation, l'abbé Relave poursuit quelques pages plus loin :

... (p. 20) L'acte de 1092 (par lequel le comte de Forez donne à l'abbaye de l'Ile-Barbe l'église de Sury), tel que je viens de le transcrire d'après La Mure, mentionne, ainsi qu'on vient de le voir, l'église de Sury tout court, sans rien qui la détermine et qui la distingue. Une centaine d'années plus tard, en 1183, l'abbé de l'Ile-Barbe, qui était alors Guichard, ayant demandé pour le don de ce bénéfice et de tous ceux dont son abbaye avait été dotée en Forez, l'approbation du Saint-Siège, la bulle qu'il obtint à cet effet du pape Lucius III spécifiait expressément qu'il s'agissait de

⁴⁴ L'abbé Maxime Relave, né à Saint-Romain-le-Puy fut curé de Sury-le-Comtal de 1891 à 1908, il a écrit son histoire de Sury-le-Comtal essentiellement à partir des documents conservés alors à la cure et dans les archives du château de Sury. Son ouvrage est complété par plusieurs articles publiés dans *Bulletin de la Diana*.

⁴⁵ Henri Ramet, d'une famille suryquoise, s'est intéressé à l'histoire de Sury, avant de publier son *Sury-le-Comtal*, il a écrit plusieurs articles dans *L'Echo du cercle amical de Sury-le-Comtal*. Son information est fondée essentiellement sur les archives municipales de Sury et les documents utilisés par l'abbé Relave. Nous devons signaler une erreur importante dans cet ouvrage, un dessin publié p. 47 comme représentant Sury-le-Comtal au ^{xiv}^e siècle représente, en réalité, Sury-le-Bois au ^{xv}^e siècle. Il s'ensuit des déductions qui ne sont plus assez étayées. Nous avons constaté également d'autres erreurs dans cet ouvrage par ailleurs bien documenté. Henri Ramet a publié d'autres ouvrages historiques, comme une monographie de Feurs.

l'église Saint-André. Je serais porté à voir dans cette différence entre les textes l'indice que, en 1092, il n'y avait qu'une église à Sury, et que, en 1183, il y en avait deux d'où l'obligation de préciser. En fait, il existe à Sury deux églises, celle de Saint-André et celle de Saint-Etienne. La première qui est l'église paroissiale reconstruite au ^{xv}^e siècle ; la seconde a subi seulement des modifications, elle a été agrandie au ^{xvii}^e siècle et exhaussée au ^{xix}^e mais il est aisé de la reconstituer au moyen de ce qui en est demeuré intact, et tout indique qu'elle remonte au ^{xii}^e siècle au plus tard. C'est la chapelle actuelle du cimetière, par laquelle un comte de ce siècle-là dut remplacer l'édicule primitif dont j'ai parlé en commençant mon récit.

La chapelle de Saint-Etienne est orientée, à l'ordinaire des églises anciennes. Elle se composait modestement d'un carré long continué au levant par un chœur plus étroit également rectiligne. Sa porte d'entrée, fort simple, était surmontée d'une baie singulière qu'on avait essayé de rendre décorative, et qui, placée au-dessus de la seule ouverture qui donna accès à l'intérieur de l'édifice, était peut-être destinée à sa défense autant qu'à son éclairage ou à son aération. Le tailleur de pierres avait pris une dalle de granit assez grande, et à peu près carrée ; il l'avait ajourée en y aménageant quatre rayons, et il avait dessiné ces rayons en quarts de cercle pour leur donner un peu de caractère. Le brave artisan n'avait pas fait brillant, mais il avait fait solide ; après huit cents ans son travail naïf est encore là pour attester, avec la pauvreté de ses moyens, la sincérité de son effort. Au-dessus de ce semblant de rosace, un campanile composé de deux arcades cintrées se dégagant du toit, complétait la façade ; de proportions heureuses, il avait l'élégance aérienne de ces sortes de constructions, et il y joignait la solidité : ses arcs extradossés n'ont eu besoin d'aucune restauration au cours des siècles, ils sont aujourd'hui tels que l'ouvrier les a laissés.

J'ai dit que la porte était la seule ouverture qui pût donner accès dans la chapelle. Ses fenêtres, en effet, placées fort haut, étaient moins des fenêtres que des meurtrières. Il y en avait probablement cinq, quatre se faisant face dans la nef, et la cinquième au milieu du chevet complétant la symétrie. Il n'en demeure plus qu'une, dans le mur de la nef au midi. Par son exigüité, par le caractère de son archivolt taillée en triangle, elle n'est pas le détail le moins intéressant de la construction, ni celui qui contribue le moins à la dater. Quand j'aurai ajouté que l'édifice était construit en moellons irréguliers et rappelé que ses pierres d'angle, énormes et bien taillées, sont d'origine romaine, j'aurai, je crois, tout dit. Il ne me restera qu'un détail à ajouter, relatif à l'ameublement. La chapelle n'ayant aucun caractère paroissial, n'était meublée que d'un autel, qui était à rebords ; remplacé en 1838, sa table existe encore, elle sert de marche au piédestal de la grande croix de pierre qui est adossée à la façade du presbytère.

La façade de la chapelle de Saint-Etienne et la table de son autel sont, avec la bulle de Lucius III et une charte de 1107 où Sury n'est que mentionné, les seuls documents qui au ^{xii}^e siècle nous parlent de Sury...

Il ajoute en note : Lorsque, en 1838, on procéda à la restauration que rendait nécessaire l'exhaussement du sol au dehors (le pavé de la chapelle se trouvait en contrebas de trois pieds) on enleva une tribune en bois qui était adossée au mur de la façade probablement depuis le ^{xvii}^e siècle. Le plafond a toujours été un simple lambris horizontal.

Plus loin, page 24, il ajoute : ... Peut-être est-ce alors et à cette occasion (l'accroissement rapide de Sury au ^{xii}^e siècle) que le comte édifia la chapelle de Saint-Etienne dans une terre où autour de l'ancien édicule sacré dormaient déjà des morts. Là l'espace n'était point limité, et l'on donna au cimetière les dimensions voulues. Je n'ai aucune preuve matérielle et certaine de ce que j'expose ici, mais la plus ancienne sépulture connue de Sury, celle de Marguerite Chardili au commencement du ^{xiv}^e siècle, fut faite dans le cimetière de Saint-Etienne, et le testament de la défunte contenait un legs pour le luminaire de la chapelle.

De nouveau dans son étude sur le ^{xvii}^e siècle à Sury, l'abbé Relave revient sur la chapelle du cimetière :

... (p. 235) Messire Gayardon fut inhumé dans la chapelle de Saint-Etienne au cimetière, sans doute sur le désir qu'il en avait exprimé. Je verrais volontiers dans ce fait l'indice, sinon la preuve formelle, que la restauration importante dont cet édifice a été l'objet au ^{xvii}^e siècle a été accomplie au cours de son administration, et doit lui être attribuée.

La chapelle de Saint-Etienne, formait, on s'en souvient, un carré long de dimensions médiocres, qui ne présentait quelque intérêt que par sa façade et ses fenêtres. La façade avec sa porte basse, son semblant de rosace et la double arcade extradossée de son campanile s'élevant au-dessus de la toiture datait l'édifice du haut Moyen Age ; elle évoquait même à l'imagination la villa de Surus par les matériaux nettement gallo-romains dont avaient été formées ses assises. Les fenêtres, si l'on peut donner ce nom à de véritables meurtrières, confirmaient la date donnée par la façade. On eut l'heureuse inspiration de ne toucher à rien de tout cela, non plus qu'à l'autel à grande table de pierre à rebords qui ne pouvait être postérieur au ^{xii}^e siècle. On se contenta de percer une petite porte au nord, et d'agrandir la chapelle au levant par une abside en cul de four plus large et plus élevée que la nef à laquelle elle s'ajoutait ; l'édifice devenait ainsi un contresens architectural, mais du moins avait-on respecté en lui tout ce qui méritait de l'être. On acheva la restauration en revêtant les murs à l'extérieur d'un crépissage à la chaux sur lequel on fit courir, probablement à la mort de Pierre Descoubleau, une litre dont quelques restes sont encore lisibles. (Avec en note : La chapelle de Saint-Etienne a été l'objet en 1838 d'une nouvelle et importante restauration où elle a achevé de perdre son caractère ; l'autel à rebords a été enlevé, le sol a été exhausé de près d'un mètre, les murs ont été élevés en conséquence, de larges fenêtres y ont été ouvertes et une nouvelle porte d'entrée a remplacé l'ancienne.

L'abbé Relave indique (p. 345), qu'une des rares dalles conservées dans la chapelle Saint-Etienne porte l'inscription : *D. Chirasson, 1547*, tandis que Jacques Berger, laboureur reconnaît devoir payer 29 sols pour le "Libera me" que l'on chante dans la chapelle Saint-Etienne lorsqu'on y va dire la messe de paroisse pour l'anniversaire dudit Chirasson.

Enfin il rappelle que l'on enterra, dans la chapelle, en 1764, Rambert Clépier, le dernier prêtre sociétaire de Sury (p. 423). Le second historien de Sury est Henri Ramet, il a parlé de la chapelle du cimetière de Sury dans son livre : *Sury-le-Comtal*, et dans des articles de *l'Echo du cercle de Sury-le-Comtal*. Dans son livre, en 1958, il écrit à partir de la page 48 :

Le 19 juin 1317 l'archevêque de Lyon Mgr Pierre de Savoie, par lettre datée de Pierre-Cise, autorisait le comte Jean I^{er} à construire, en dehors de l'enceinte du château, une nouvelle église destinée au service paroissial et entourée d'un cimetière. Telle fut l'origine de l'église Saint-Etienne.

Le prétexte invoqué par le comte ne satisfait pas le chercheur, quant à l'emplacement choisi. La surface du terrain bâti hors des remparts n'était pas tellement étendue que l'on dût reléguer à plus de 800 toises au midi le centre religieux de la paroisse...

Avant l'existence du talus de la voie ferrée le vieux chemin qui longe le cimetière, à l'ouest, s'en allait, presque en ligne droite, jusqu'aux sablières de la Mare en aval desquelles se trouvait le gué. L'ancienne chapelle du cimetière est donc bien la capellana du gué d'Aubigny.

Exception faite de la sacristie, annexe quelconque du siècle dernier, l'église Saint-Etienne de Sury présentée sur plan horizontal a la forme d'un bolet dont le pédoncule serait renforcé. Elle pourrait avoir aussi l'apparence d'un non-sens architectural, comme on a voulu le dire, si le dictionnaire Larousse n'avait mis en relief un grand édifice religieux de forme identique. En réalité cette disposition résulte de la juxtaposition de deux bâtiments d'âges différents.

Considérée seule la partie orientale, chapeau du champignon, donne l'impression d'avoir possédé tous les éléments d'une chapelle. Construite en petits matériaux de pierre, épaulée de quatre contreforts, percée de trois fenêtres romanes, elle s'apparente à un octogone irrégulier dont la partie la plus étroite représente le chœur. Ses encadrements sont en pierre de taille ;

sa couverture en voûte d'arête décline en cul-de-four. Deux supports paraissant vouloir séparer le chœur de la nef font penser à un jubé disparu.

Si l'on apportait dans cet humble sanctuaire la pierre à rebord découverte par le chanoine Relave sous la croix de la cure, les deux motifs bâtis dans le mur du cimetière à droite et à gauche de l'entrée et la vasque de granit enlevée depuis quelques années du seuil de cette entrée, il lui serait peut-être rendu son autel, sa table de communion et sa cuve baptismale.

... Cette partie de l'église Saint-Etienne est la plus ancienne ; elle se classe comme l'indique l'avant-propos à la fin du ^x^e siècle. Extérieurement, sur la face ouest, à l'angle nord, une figure d'ange ailé sculptée dans la pierre étreint un blason ovale, l'ancien écu de France patiné par le temps marque d'un bienfaiteur inconnu. La statuette qu'il portait n'existe plus.

Une construction rectangulaire prolonge en plus étroit la précédente. Elle est bâtie en pierre de carrière sans chaîne d'angle à la jonction des maçonneries, indice d'une simple annexion. Son plafond est en plâtre sur latte. Deux croisées de forme ogivale lui apportent la lumière, l'une au nord, l'autre au sud. Peu évasées à l'origine elles ont été agrandies.

Dans la façade au couchant s'ouvre une grande porte malheureusement restaurée au ciment. Elle est surmontée d'un motif ajouré composé de deux S entrecroisés. Un campanile à deux cloches coiffe cette façade ; il a l'allure classique de celui découvert dans les vestiges de la chapelle Saint-André. Les baies géminées de ce clocheton sont obturées par la toiture de la nef surélevée en 1838. Jusqu'à cette époque l'arasement des murs longitudinaux était au niveau de la naissance de la voûte du chœur, le campanile se trouvait alors dégagé. Cette remarque m'amène à croire que la façade a été reportée de l'ancienne à la nouvelle construction. A droite de la porte un conglomérat de pierres losangées rappelle avec certaines pierres de liaison, des matériaux de l'époque romane recueillis, vu leur petit nombre et leur dispersion, dans la démolition entreprise pour le raccordement des deux constructions.

Cette partie occidentale de l'église représente l'agrandissement réalisée par le comte Jean I^{er} au début du ^{xiv}^e siècle.

Dans l'Histoire du Forez d'Auguste Bernard on relève la mention : 1317 construction de la jolie église de Sury-le-Comtal.

Révérénd du Mesnil, déjà cité, rappelant l'autorisation donnée par l'archevêque de Lyon écrivait à son tour : "Cette nouvelle église devenue paroissiale fut construite du côté du midi en dehors de la ville franche et mise sous le vocable de saint Etienne premier martyr. Elle existe toujours, simple et sans caractère architectural ; elle sert de chapelle au cimetière qui n'a pas été déplacé depuis.

En 1838 M. le curé Metton, dont il sera reparlé, devait constater le délabrement de cette chapelle, chœur mal couvert, voûte fendue, tribune pourrie. Il y entreprit des réparations importantes, faisant ouvrir une petite porte en façade nord, surélever d'un mètre les murs longitudinaux de la partie rectangulaire, reposer le dallage, replâtrer le plafond, plomber des verres de couleurs, restaurer l'autel, poser un fronton au-dessus de la grande porte. En 1845 l'artiste Luchezy recevant commande d'une statue en stuc représentant saint Etienne ; face à cette statue était appendu un tableau évoquant le martyre de sainte Catherine.

M. Boiron notaire chargé d'établir le terrier de la ville de Sury en 1752 écrivait : « L'église paroissiale de Sury existe encore sous le vocable de saint Etienne ; elle est à peu de distance de la ville de Sury ».

Avant de publier son ouvrage sur Sury, H. Ramet avait écrit plusieurs articles dans le journal *Écho du cercle amical de Sury*⁴⁶. On y relève à la date du 29 mai 1927 le texte suivant :

⁴⁶ Ce journal, financé en grande partie par M. Jordan, a paru de 1925 à 1936, avec des périodicités variables. C'était un journal d'informations politiques, commerciales et anecdotiques suryquoises.

Lorsque l'an 1000 fut passé, délivrés d'une superstition qui leur avait prédit pour cette date la fin du monde, les esprits se ressaisirent et redoublèrent de zèle dans leurs pratiques religieuses. Il est possible que la chapelle de Sury soit née de cette recrudescence de foi ; il est certain qu'elle existait un siècle plus tard, ayant déjà fait parler d'elle. Pour la bâtir on avait glané parmi les matériaux des villas romaines ; certaines pierres angulaires ont conservé l'empreinte du ciseau des maçons de ce temps-là. Sa nef avait été recouverte d'une voûte d'arête solidement éperonnée par deux contreforts. La profondeur de l'œuvre primitive n'allait pas au-delà de cette aire voûtée. Quant à sa façade il n'en reste plus rien qu'un croisillon de pierre transporté dans le mur ultérieurement reconstruit, à l'ouest, et un piédestal supporté par une figurine informe à l'angle nord épargné par la démolition.

Cette bâtisse recevait le jour, du levant par la baie à plein cintre du chœur, et du couchant par la meurtrière recoupée de deux S entrelacés à laquelle il vient d'être fait allusion.

Les chapiteaux sans colonnes qui font saillie sur les murs aux naissances de la voûte, indiquent, sans qu'il soit possible de leur donner une autre signification, l'existence, à l'origine, d'un jubé semblable à ceux de nos très vieilles églises de France.

Au ^{xvii}^e siècle cette chapelle fut agrandie, paraît-il de toute sa surface plafonnée, c'est-à-dire du simple au double. En 1838 l'ajouture fut découverte et surélevée, au préjudice du campanile désormais aveuglé par cet exhaussement.

L'ameublement, quoique sommaire, n'était pas sans intérêt. L'abbé Relave a retrouvé le vieil autel à rebord au pied de la croix du presbytère. Un énorme bénitier en pierre malencontreusement enterré, ces temps derniers, pour recueillir l'eau des fontaines, paraît y avoir eu sa place. La tribune en bois a disparu au cours du siècle dernier. On aperçoit encore dans le mur du cimetière, à droite et à gauche du portail, deux motifs ajourés de lobes élégants, dont le style et les dimensions s'adaptent fort bien à l'idée que l'on peut se faire de la table de communion primitive de cette vieille église paroissiale. Ces sculptures sont de la même pierre et du même tour de main que le croisillon déjà cité.

Avec l'agrandissement du ^{xvii}^e siècle parut vraisemblablement l'image du martyr auquel était dédié ce modeste édifice. Adossé au mur du midi, saint Etienne, debout dans sa dalmatique rougeâtre ornée de motifs dorés. Un ange porteur d'un blason sans attributs s'affiche en forme de cariatide sous le piédestal. Au mur nord est accrochée une grande toile d'assez bonne facture représentant l'ange de la mort venu pour montrer à sainte Catherine le chemin de l'éternité. Un horizon carminé donne à cette image le caractère sanglant du supplice qu'elle évoque.

Reviendrai-je sur les vitraux objets d'une remarque récemment publiée dans la chronique relative aux "Armoiries de Sury-le-Comtal". Celui du chœur est enchâssé dans une embrasure à plein cintre ; ceux des murs latéraux témoignent par leur cintre brisé d'une origine postérieure. Tous possèdent de jolies verrières en verre de couleurs dont la composition représente, je le répète, un globe d'or renversé duquel s'échappent des flammes rouges ou vertes. Si le donateur n'a pas intentionnellement voulu reproduire les armes de Sury, le hasard a tout de même fort bien suppléé à son défaut d'intention.

Ce bienfaiteur, quel était-il ? On serait tenté d'interroger la grande dalle qui recouvre le sol au milieu de cette chapelle, et de composer un nom par l'assemblage des lettres dont elle est ouvragée... ce serait peine perdue, les morts vont trop vite, et avec eux nous échappent leurs secrets.

Dans un article du même journal, paru le 29 janvier 1928, parlant de l'abbé Metton, curé de Sury, il dit :

... Sous la direction de M. Blanc il entreprit la restauration complète de la chapelle au cimetière.

La pauvre chapelle, déjà vieille de huit cents ans, avait un aspect lamentable ! Son chœur était mal abrité, ses voûtes déclavées se zébraient de fissures. Sommairement adossée au mur

de la porte d'entrée, une tribune haute de sept pieds servait de base aux supports d'une toiture pourrie. Des dalles brisées, des vitres quelconques, un autel en ruine. Il y avait beaucoup d'ordre à mettre dans la maison ! M. l'abbé Metton donna ces travaux en régie, lesquels comportaient : la démolition de la tribune, la surélévation des murs de la nef, la restauration des vieilles maçonneries et de l'autel, la réfection du dallage, le percement d'une porte et de deux croisées latérales, et l'adjonction d'une sacristie. Enfin M. Leverrier, vitrier à Feurs, fut chargé d'ornementer les verrières en verre de couleurs afin de donner un sourire de lumière à ce temple des morts. A l'extérieur on remit sur son piédestal la grande croix gisant sur le sol.

A part, peut-être, quelques articles dans les journaux régionaux, voilà je pense tout ce qui a été publié sur cette chapelle. Il faut néanmoins ajouter les textes de la Fondation Georges Guichard, et les inventaires des Archives départementales. Ces publications, en particulier le tome XVII des Chartes du Forez, entièrement consacré aux terriers concernant Sury, mentionnent plusieurs fois la chapelle elle-même, des chemins qui l'ont pour désignation, et des dons à son luminaire et autres fondations diverses, voire des inhumations dans le cimetière.

Deux textes restés manuscrits ont également été faits. L'un est une étude d'étudiantes lyonnaises, dont une photocopie a été donnée à la Mairie de Sury ; l'autre est une simple note écrite par Monsieur Pierre Bernard, d'Aubigny, pour engager la municipalité de Sury à faire les réparations indispensables à l'édifice. Les éléments donnés par ces manuscrits ont, pour leur ensemble, été relevés dans les textes que nous venons de citer.

Nous avons cité, d'après le *Bulletin du vieux Saint-Etienne*, une partie du texte du pré-inventaire des monuments de la Loire de Louis Bernard. La fiche elle-même comporte le texte suivant :

Description sommaire : Au centre du cimetière l'église (Saint-Etienne) a conservé sa façade avec clocher-mur, mais celui-ci est englobé dans la surélévation du toit de la nef en 1837. Il se compose de deux baies jumelées en plein cintre. Au-dessous une pierre formant oculus est découpée en sorte de croix gammée ou de S double ; le portail est refait.

La nef plafonnée a conservé au sud une des fenêtres anciennes, mais bouchée. Au xvii^e siècle une travée plus large a été ajoutée à la nef côté est, qui est voûtée en croisée d'ogives. Le chœur, passablement informe, a la même largeur que cette travée. L'abside est ovoïde, le chevet à pans coupés, mal bâti et noyé dans les constructions adventices. Il y avait un autel à rebord qui fut utilisé au xix^e siècle comme tablette pour la croix de la grande place.

Il ajoute :

Résumé historique : La principale église de Sury fut Saint-André, église reconstruite à la fin du xv^e siècle, mais il y eut à partir de la fin du xii^e siècle une autre église dans le quartier Saint-Etienne, assez distant à l'ouest du bourg. Cette église et son cimetière ont subsisté, la façade et la nef paraissent du début du xiii^e siècle. Au xvii^e siècle on a agrandi l'église grâce à une travée de nef plus large suivie d'un nouveau chœur. En 1838 le toit de la nef fut relevé d'un bon mètre, le clocher-mur fut bouché et la porte ouest refaite. Actuellement sert plutôt de dépôt que de chapelle.⁴⁷

⁴⁷ Cette fiche a été établie en janvier 1973. (Archives départementales de la Loire : 1111 - 274).

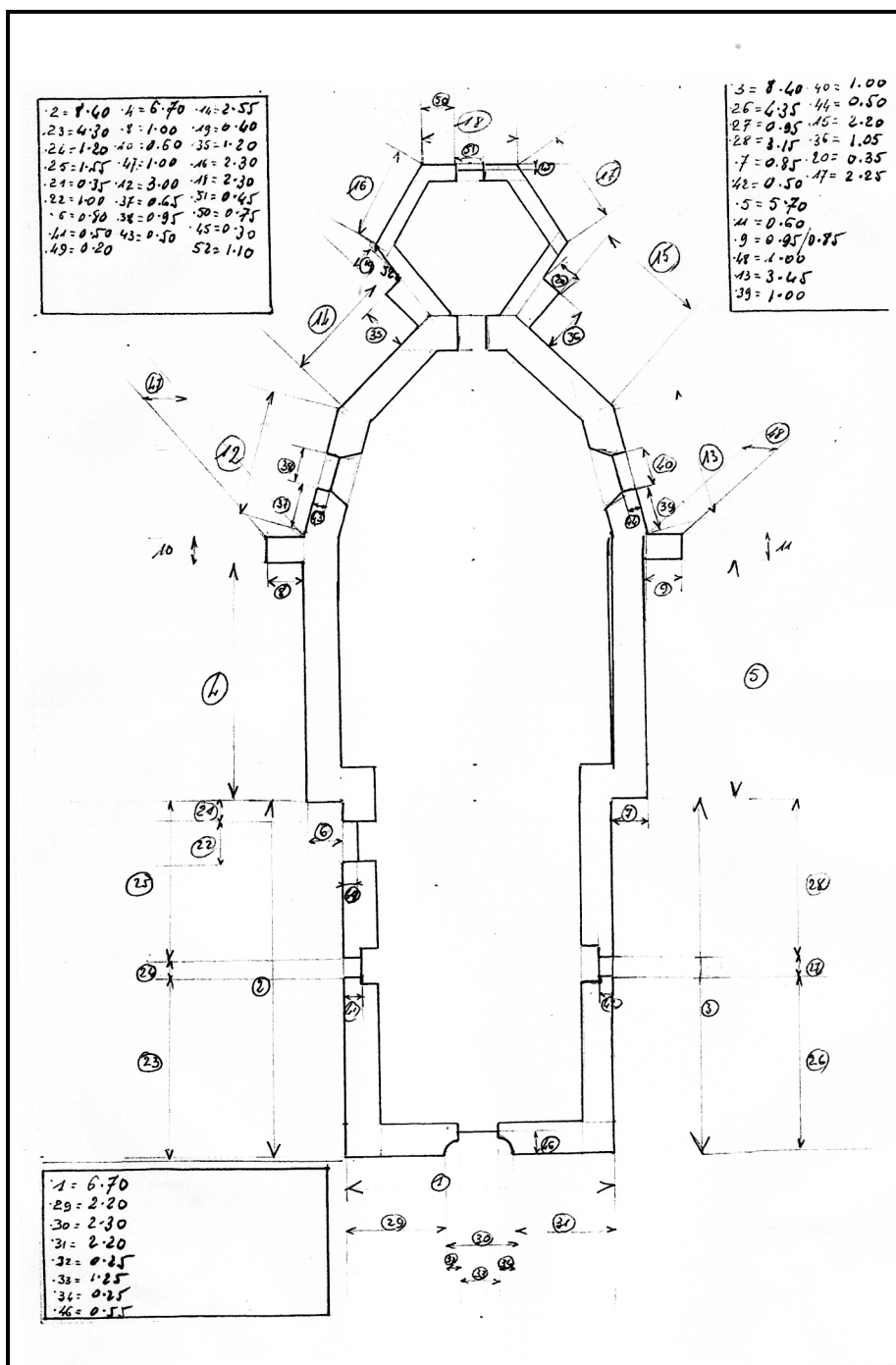


Schéma de repères au sol de la chapelle

II - Description

A - Extérieur

1 - Aspect général

La chapelle Saint-Etienne au cimetière de Sury-le-Comtal se présente comme un bâtiment constitué de trois parties principales et de deux annexes.

La première partie principale, située le plus à l'ouest, est de base rectangulaire, le grand côté ayant une direction ouest-est, par postulat nous l'appellerons "la nef". La seconde est également rectangulaire dont un des grands côtés touche, à l'ouest, le côté est du bâtiment précédent. Ce côté du rectangle est plus long que le petit côté de la base rectangulaire précédemment indiquée, nous appellerons cette partie "le chœur". La troisième partie est un polygone irrégulier avec un grand côté qui se confond avec le grand côté est de la partie précédente, et cinq autres côtés le premier ayant une orientation nord-nord-est, le second est-nord-est, le troisième plein est, le quatrième est-sud-est et le cinquième sud-sud-est. Ils sont de longueurs à peu près égales, nous désignerons cette troisième partie sous le nom "d'abside".

Les annexes sont situées l'une à l'extrême est, elle a une forme hexagonale, nous l'appellerons "la sacristie". La deuxième annexe est au sud-est nous l'appellerons "les dépôts" - (Voir schéma du plan au sol dessin n°1, et photographie n°1 - plan affiché à l'entrée du cimetière).

2 - La façade ouest de la chapelle

La façade ouest de la chapelle correspond à un des petits côtés du premier bâtiment indiqué ci-dessus. Elle est rectangulaire surmontée d'un fronton triangulaire.

A l'extérieur, sa base a une longueur de 6,70 m⁴⁸ sa hauteur est de 7,10 m environ, le fronton a lui-même une hauteur de 1,75 m environ, ce qui donne une hauteur totale maximale de 8,85 m environ.

L'épaisseur du mur, mesuré au niveau du seuil de la porte, est de 110 cm.

L'angle gauche de la façade (côté nord), est construit avec des pierres de différentes dimensions, grossièrement taillées. On voit alternativement la grande surface de l'une puis la section de celle au-dessus. La grande irrégularité de ce bâti ne peut que difficilement être assimilé à une construction en besace traditionnelle. C'est un simple chaînage d'angle.

Dans cet angle nous retiendrons quatre pierres particulières.

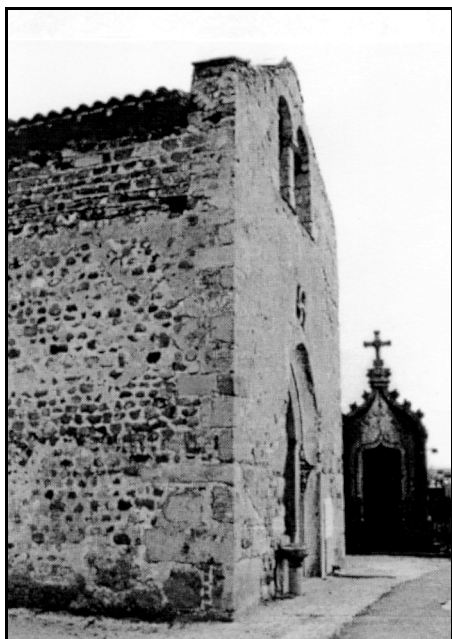
La première se trouve en bas. Une première rangée de pierres ne dépassent du sol que d'une dizaine de centimètres et ne peut donner lieu à des observations utiles. La pierre considérée est posée sur cette première rangée, elle a une forme rectangulaire, la longueur est de 100 cm, la largeur mise ici en hauteur, est de 57 cm, elle est percée en son centre d'un trou de louve rectangulaire de 10 cm en longueur sur 3 cm en largeur. L'épaisseur de cette première pierre mesurable sur la face nord est de 28 cm.

La deuxième pierre notée se trouve au-dessus de cette première. Sa surface principale se trouve sur la façade nord et mesure 110 cm de longueur, en moyenne, sur 47 cm de hauteur. Elle est moins régulière que la première, mais comme celle-ci, elle possède en son centre un trou de louves rectangulaire de 10 cm par 2 cm. Son épaisseur, visible sur la face ouest est d'environ 28 cm. On note cependant dans sa partie supérieure un pan coupé, sans qu'il soit possible de dire s'il

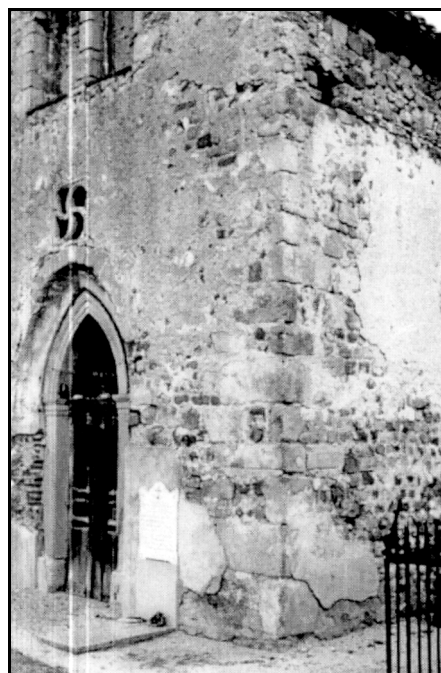
⁴⁸ Toutes les dimensions indiquées dans cette description sont approximatives et arrondies aux 5 cm les plus proches. Prises à partir du sol elles doivent être vérifiées. Elles restent néanmoins, pensons-nous, assez près de la réalité.

s'agit d'une taille volontaire qui se poursuivrait sur toute la longueur de la pierre ou s'il ne s'agit que d'un accident dans un angle. L'aspect fait plutôt penser à une taille volontaire qu'à une cassure.

La troisième pierre observée est deux rangs au-dessus de celle que nous venons d'indiquer. Comme cette dernière la façade ouest de la chapelle permet d'en mesurer la coupe. Il s'agit d'un rectangle d'environ 23 x 32 cm, mais on note que les angles sont abattus. La section se trouve donc être un octogone irrégulier ou alternent les côtés longs et les côtés courts. La longueur de cette pierre, mesurée sur la face nord, est de 125 cm. Les angles battus se poursuivent sur toute la longueur de la pierre. L'épaisseur de cette pierre semble régulière sur toute sa longueur (voir croquis, et photographie n° 2)



Angle nord de la façade
(photographie n° 2)



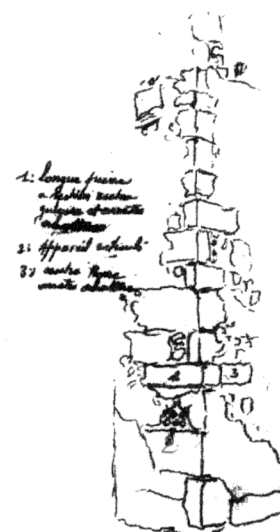
Angle sud de la façade
(photographie n° 2 bis)



Fragment d'appareil articulé à l'angle sud
(photographie n° 3)



Nord



Sud

Enfin la quatrième pierre remarquable est noyée dans la maçonnerie et seule sa coupe est visible. C'est un rectangle d'environ 23 x 20 cm qui n'attirerait pas l'attention si les deux tiers du centre sur toute la hauteur n'étaient reliés aux côtés par une espèce de congé qui semble être en arc de cercle.

L'angle droit (côté sud) de la façade est construit de façon assez semblable à l'angle gauche. Nous noterons la quatrième pierre au-dessus de celles qui dépassent à peine le niveau du sol. Elle est assez semblable à celle que nous avons indiquée en troisième lieu à l'angle opposé, à la différence de sa section, mesurable sur la façade sud, qui est rectangulaire de 25 cm par 35 cm avec comme l'autre les angles abattus, la longueur de cette pierre est de 88 cm.

Remarquons, juste en dessous de cette pierre, un ensemble de pierres de moyennes et petites dimensions. Les pierres de petites dimensions, au nombre de sept, sont grossièrement carrées de 9 cm de côté, sauf une triangulaire. Elles reposent non sur un côté, mais sur une arête. Il s'agit d'un fragment d'appareil réticulé. Notons qu'à plusieurs endroits de cette construction on voit des pierres qui ont à peu près cette dimension de 9 cm x 9 cm (Voir croquis et photographie n°3).

Sur cette façade ouest se trouve la porte d'entrée principale de la chapelle. La porte en bois, à deux battants, a 220 cm de hauteur par 125 cm de largeur, elle est surmontée d'une traverse en bois formant corniche. Cette porte est en retrait par rapport à la façade de 55 cm. Les pieds droits qui la tiennent sont en pierre. Chaque montant est composé de trois pierres. Celles du bas ont une section de 30 cm par 26 cm et une hauteur de 40 cm. Les secondes ont une section de 24 cm par 22 cm et une hauteur de 180 cm ; elles sont surmontées de pierres formant chapiteaux, de 20 cm de hauteur. Le dessus de la porte est fermé par un arc d'ogive formé de sept claveaux. L'intervalle entre la traverse en bois et l'arc d'ogive était garni d'un vitrail dont il ne reste que de minces fragments.

Cette porte et son encadrement sont encadrés sous un arc en plein cintre dont l'extrados a environ 290 cm de diamètre. Il est composé d'une vingtaine de claveaux. Les dix de la partie supérieure ont été légèrement entaillés pour permettre la mise en place de l'arc d'ogive indiqué plus haut. Au niveau des chapiteaux des pieds droits de la porte on note deux pierres, l'une à droite l'autre à gauche, qui semblent de nature différente des autres claveaux. Elles ont sensiblement les mêmes dimensions, mais ne sont pas au même niveau par rapport au sol. Le retrait entre les pieds droits de la porte et le niveau de la façade est traité en congé concave à base de brique et de ciment. A droite de la porte, la pierre tombale de l'abbé Relave, posée sur un crépi, ne permet pas de juger des éléments de construction de cette partie qui normalement soutient l'arc plein cintre. Simplement au-dessus du crépi on voit deux pierres de dimensions différentes et au-dessus de la pierre que nous signalions plus haut un garnissage en brique et pierres de ramassage. Le côté gauche de la porte est plus dégarni, on note la même hétérogénéité dans la construction de cet angle avec des pierres de toutes formes et dimensions. L'une d'elle est cassée et semblait continuer au delà de la retombée de l'arc plein cintre, tandis qu'une autre en dessous s'arrête à quelques centimètres en retrait de la verticale de cette retombée (voir photographie n°4).

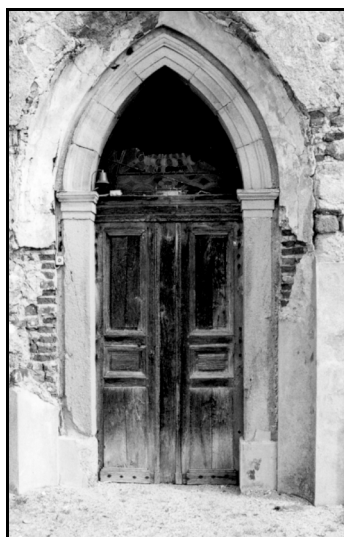
Au-dessus de la porte et appuyée sur l'arc plein cintre une pierre carrée, sculptée et ajourée laissant apparaître deux "S", l'un vertical, l'autre horizontal. Elle est calée sur l'extrados de l'arc en plein cintre par des briques. Quelques parties du crépissage du côté droit laissent apparaître un garnissage en brique, ainsi qu'au-dessus de cette pierre (voir photographie n°5).

A environ 80 cm au-dessus de cette pierre se trouve la base de deux baies géminées construites en pierre et obturées en brique à environ 30 cm de profondeur. Ces baies ont environ 100 cm de large, elles sont séparées par un pilier en pierre composé d'une base, d'un pied carré en bas et à angles abattus à sa partie supérieure pour donner une section presque circulaire, deux pierres de même section sont posées sur ce fût et surmonté d'un chapiteau à simple tailloir sans sculpture. Les pieds droits sont en pierre posées en besace, au niveau du chapiteau du pilier central, deux pierres dépassent des pieds-droits pour rappeler, en forme d'impostes, le chapiteau.

Celle de droite est à peine équaree. On notera que les deux pieds-droits ne sont pas identiques, celui de gauche est composé de cinq pierres assez larges et semblables entre elles ; celui de droite est composé de quatre pierres seulement dont deux plus étroites sont posées sur un de leur petit côté.

Au-dessus les arcades sont composées, l'une de neuf claveaux, l'autre de dix, de hauteurs inégales. Elles reposent sur le pilier central par un claveau commun qui amorce les courbes plein cintres de ces baies. On remarquera que le joint de ce claveau commun avec ceux des baies est garni de fragments de tuiles ; il en est d'ailleurs de même au niveau d'un joint entre les deux tambours du pilier central. Notons aussi qu'au milieu de l'arcade de droite il n'y a pas de clef comme on s'y attendait mais un joint très large.

A environ 1 m au dessus du chapiteau du pilier central se trouve le faîte du fronton de la façade, jadis surmonté d'une croix dont il ne reste que le socle et la base du fût. De ce sommet la toiture est tangente aux claveaux des baies. Le dessus de ce mur de façade était protégé par des briques plates dont un grand nombre a disparu. A environ 1 m en dessous du haut de ce mur, sur la droite, se trouve une fente dans le crépissage, parallèle au toit. Elle laisse apercevoir des pierres inclinées et un garnissage en fragments de brique ou de tuile (voir photographie n° 6). Ce mur campanile est bien moins épais que le mur de façade, environ moitié moindre.



**Porte principale de la chapelle
(photographie n° 4)**

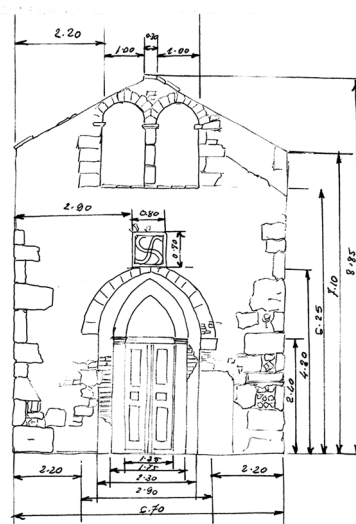
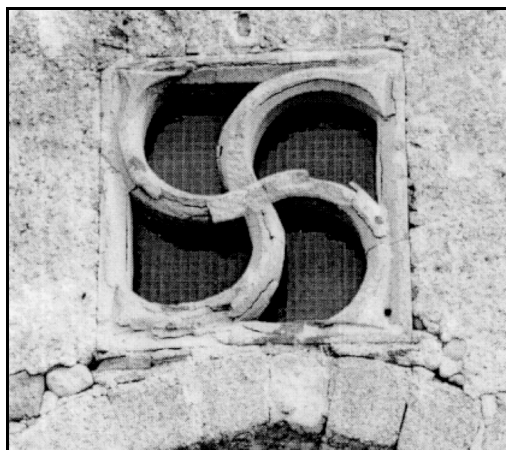
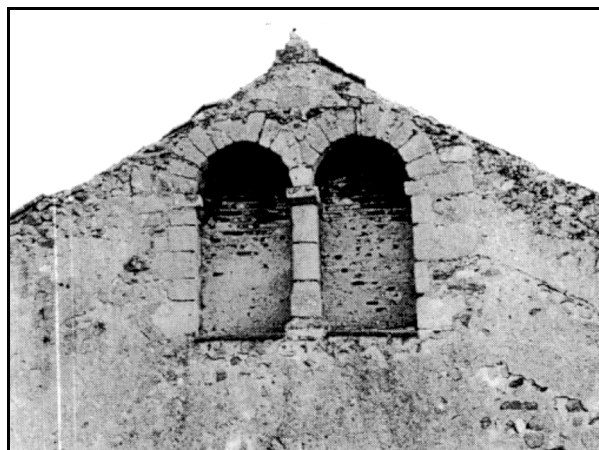


Schéma de la façade ouest



**Pierre au-dessus de la porte
(Photographie n° 5)**



**Le campanile de la chapelle
(Photographie n° 6)**

3 - Murs gouttereaux de la nef

Côté nord :

Cette partie de la construction est en petit appareil. La longueur est d'environ 8,40 m pour une hauteur totale de 7 m. On note une surélévation, d'environ 1,20 m sur toute cette longueur. Cette surélévation est faite de sept rangées de pierres posées sur deux ou trois rangées de pierres destinées, avec des morceaux de brique à égaliser le niveau de reprise. Au bas de cette reprise trois trous de boulin, l'un contre la façade ouest, l'autre à deux mètres de celui-ci environ, le troisième à environ 3 m de ce dernier. Un autre trou de boulin à mi-hauteur, entre les deux premiers, a été bouché avec des pierres et des fragments de tuile.

Nous ne reviendrons pas sur l'angle ouest de cette façade qui correspond à l'angle nord étudié précédemment. Il faut cependant noter, au niveau de la première pierre, et sous la deuxième que nous avons signalée, un remplissage de quatre pierres de 9 cm de côté, entre la pierre de façade ouest et la pierre suivante sur cette face nord (voir photographie n°7).

Au centre de ce mur se trouve une fenêtre en ogive composée d'une base monolithe, de deux pieds-droits, également monolithes et de deux claveaux s'épaulant au sommet de l'ogive. Ces cinq pierres sont entourées d'un blocage de remplissage en ciment et sans doute en gravier et pierre (voir photographie n°8). Cette fenêtre est garnie d'un vitrage de couleur dont certains éléments manquent.

A la gauche de cette partie du mur gouttereau nord se trouve une porte en bois. Elle est en retrait de 20 cm par rapport au parement du mur. Son encadrement est en pierre de taille. Le linteau porte une accolade qui retombe sur les jambages qui sont chanfreinés, suivant une forme concave pour continuer la moulure de l'accolade, jusqu'à environ 30 cm du sol. Les jambages sont formés chacun de quatre pierres, celles du bas sont au niveau du seuil de la porte (voir photographie n°9). Sur la droite se trouve un bénitier qui était composé de deux parties : une conque débordant du mur et une autre renversée au-dessus et de moindre avancée. La conque du bas a été égueulée, sans doute par le gel et les intempéries (photographie n°9).

Un peu au-dessus du linteau de cette porte, à quatre ou cinq rangs de pierres, il semble que l'assemblage soit moins régulier et avec des pierres plus grosses que le reste de cette façade. La partie exhaussée ne semble pas avoir été crépie.

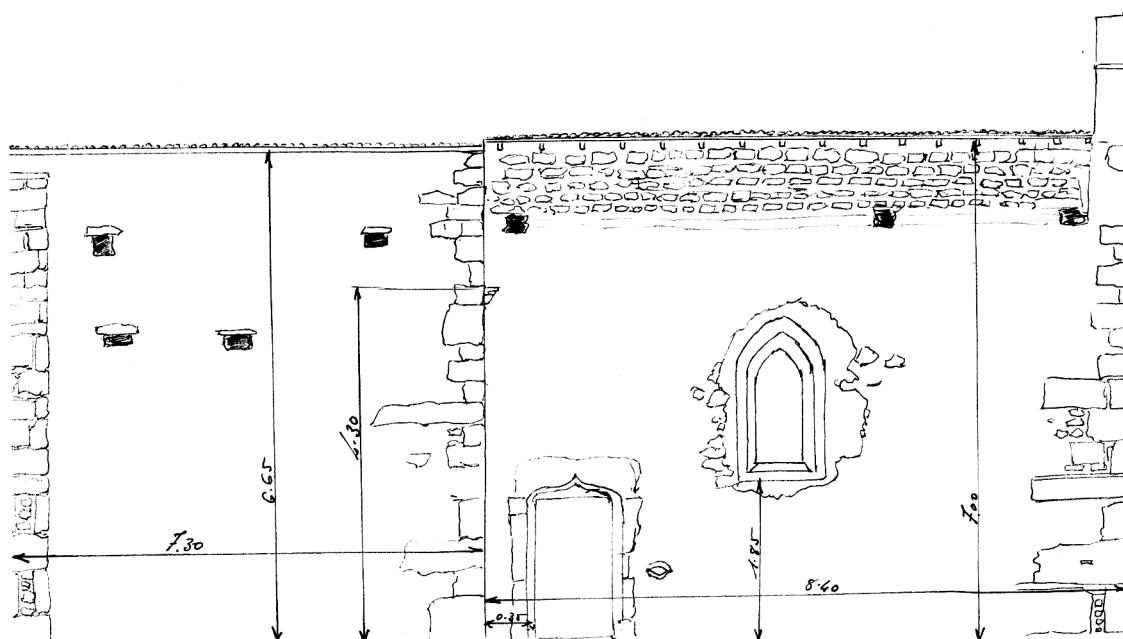


Schéma du mur gouttereau nord

Côté sud :

La façade sud de cette partie de bâtiment est assez semblable à la façade nord. On retrouve la même partie exhaussée, avec les trois trous de boulin à sa base. Le même petit appareil de pierres, avec au milieu une fenêtre de style gothique semblable à celle de l'autre côté, et fixée dans un blocage identique (photographie n°10).

Cependant cette façade n'a pas de porte, mais une petite fenêtre sur la partie droite est, à environ 80 cm de l'extrémité du mur. Cette fenêtre est obstruée par des pierres et des briques. Elle a environ 48 cm de large. La base est monolithe, les pieds-droits de 55 cm environ de hauteur sont également monolithes, semble-t-il, car celui de gauche est en partie dissimulé par un crépissage. Le linteau monolithe est taillé avec un évidement central en forme de triangle qui donne à la fenêtre une forme mitrée. La base, le pied-droit de droite et le linteau ne sont pas rigoureusement alignés, il n'est pas possible, en raison du crépi, de juger de l'alignement de gauche (voir photographie n°11). Le crépissage de cette façade a mi eux résisté, ou a été refait plus tardivement que celui de l'autre côté et il n'est pas possible de voir s'il y avait une autre fenêtre placée symétriquement à celle-ci.

A noter qu'à environ 110 cm du mur du chœur, et à 95 cm du sol, il y a une ouverture, sans pied-droit, ni linteau, ni base, d'environ 40 cm de large par 58 cm de haut, qui a été obstruée avec des pierres et des morceaux de tuiles creuses, sans que l'on puisse à priori déterminer son utilité.

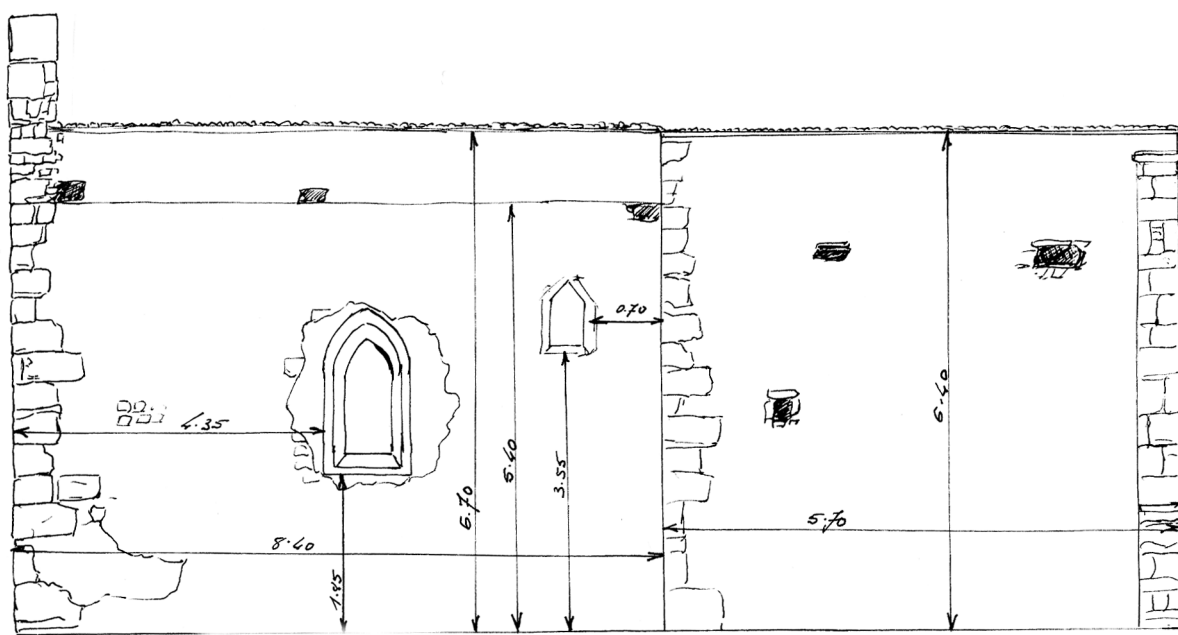


Schéma du mur gouttereau sud

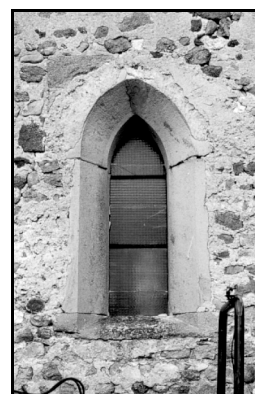
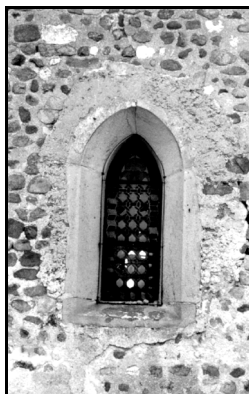
4 - Murs gouttereaux du chœur

Le deuxième bâtiment constitue le chœur. Il possède deux murs latéraux l'un au nord l'autre au sud.

Le côté nord est rattaché au mur du premier édifice par un mur de 80 cm à 85 cm de large, face à l'ouest. La jonction des deux murs est cachée par le reste du crépissage et il n'est pas possible de voir s'il y a d'un côté ou de l'autre des prises pour joindre les deux murs. L'angle de ce mur est construit en pierres d'assez gros module, au moins dans la partie inférieure, elles sont posées en besace. Ces pierres sont dans l'ensemble grossièrement taillées, et d'une grande irrégularité, quant à leurs dimensions (voir photographie n°12).



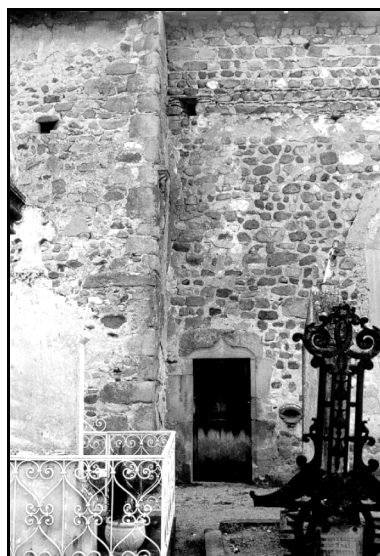
**Calage avec de petites pierre
(photographie n° 7)**



**Les fenêtres de la nef côté nord et côté sud
(photographies n° 8 et n° 10)**



**Porte latérale
(photographie n° 9)**



**Angle du mur nord du chœur
(photographie n° 12)**



**Petite fenêtre en "mitre"
(photographie n° 11)**



**Corbeau dans l'angle du mur du chœur
(photographie n° 13)**

On notera à 4,30 m environ du sol, en saillie du côté ouest une pierre sculptée formant comme un corbeau destiné à supporter une statue, ou une poutre, mais sans vis-à-vis. Cette pierre est sculptée et représente en Atlas un ange présentant un écusson dont la partie inférieure est en demi-cercle (voir photographie n° 13).

L'ensemble de cette façade ne présente rien de particulièrement remarquable. Il n'y a pas là de traces de rehaussement, comme sur la partie plus à l'ouest (nef). Le crépissage existait sur toute la superficie et jusque sous la toiture qui débordait du mur d'environ 50 cm et bénéficiait ici d'une gouttière en zinc dont les eaux sont évacuées du côté est avec une descente également en zinc contre le mur dans l'angle côté est du contrefort qui étaye ce mur du côté est. Le crépissage s'est maintenu à divers endroits, mais laisse apparaître quatre trous de boulin. Deux à mi-hauteur, un sur la gauche et l'autre quasiment au milieu de la façade, et deux à un peu plus d'un mètre au-dessus ; ces derniers sont situés l'un à droite l'autre à gauche de cette partie de mur.

L'appareil est petit dans l'ensemble, mais semble un peu plus gros que celui de l'autre partie de façade nord, les lits de pierres sont moins marqués. Le mortier de liaison semble également d'une consistance différente de celui de la partie ouest de la chapelle.

A l'extrême gauche (côté est) le mur est épaulé d'un contrefort de 60 cm d'épaisseur par 100 cm de largeur. Il est construit en pierre de moyen et gros appareil, posées en besace, grossièrement taillées, ne comportant généralement pas plus de deux pierres pour la largeur. Il s'élève pratiquement jusqu'à 50 cm de la toiture, et est couvert en pierres plates (voir photo n° 14). Le crépissage restant ne permet pas de voir la liaison de ce contrefort avec le mur qu'il épaulait.

Du côté sud, le mur de cette partie de l'édifice est attaché au mur de l'édifice par un mur de 85 cm ; la besace d'angle est faite de pierres d'assez gros volume, grossièrement taillées. L'absence de crépissage sur la plus grande partie de la hauteur laisse apparaître un défaut de liaison entre les deux murs sur une assez grande hauteur, et sur au moins 30 cm de profondeur (photo n° 15). Le crépissage qui recouvre la plus grande surface de cette partie de l'édifice ne permet pas d'observations particulières en dehors de trois trous de boulin qui n'ont pas été bouchés et qui sont disposés, en gros, comme ceux indiqués sur l'autre façade. Ici la toiture n'a pas de chéneaux.

Le contrefort qui épaulait cette façade à l'est est construit en assez gros appareil, grossièrement taillé. On note cependant que contrairement à celui de l'autre côté qui était parfaitement vertical, celui-ci comporte à environ 1,75 m du sol un retrait qui ramène son épaisseur de 95 cm à 85 cm pour une largeur continue de 60 cm. Il est de même hauteur environ que celui de l'autre côté et est coiffé de pierres plates (voir photo n° 16).

5 - Le côté est ou abside

En dehors des parties annexées à l'extrême est et au sud-est, ce côté est polygonal, il comporte cinq côtés. Le premier, le troisième et le cinquième de ces côtés sont percés chacun d'une fenêtre. Celles du nord-est et du sud-est sont identiques. Celle du centre, plein est, est moins haute puisque le toit d'une annexe se trouve à mi-hauteur de cette façade (voir photos n° 18, 19, 20).

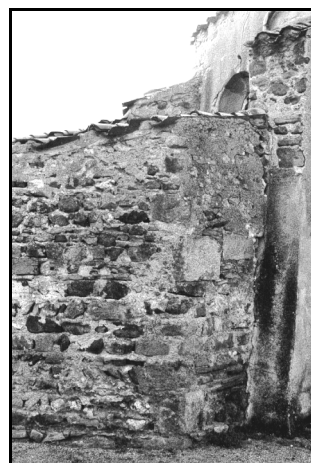
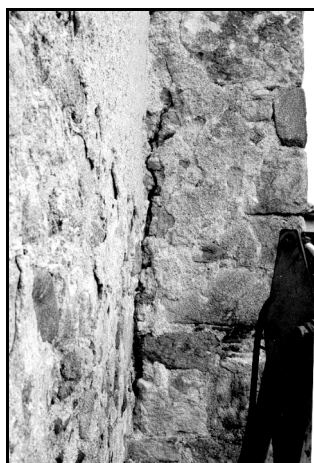
Ces fenêtres sont en plein cintre. Il est difficile de voir le nombre de claveaux à cause du crépi qui les couvre en partie, quelques-uns paraissent avoir été cassés. Elles sont en pierres bien appareillées et ont 95 cm de large, pour une hauteur de 180 cm, sauf celle à l'est qui n'apparaît que sur une hauteur de 50 cm. Celle au nord possède un vitrage de verre de couleur, où il manque quelques éléments. Celle du sud est vitrée par du verre blanc armé, son claveau central s'est un peu abaissé. Celle du milieu possède un vitrage de couleur très endommagé, on observe au-dessus de cette dernière, et écartant légèrement deux claveaux, une fissure nettement marquée sur une longueur d'environ 60 cm et qui se prolonge jusqu'à la toiture.

Il est difficile de juger de la nature du bâti de cette partie. En effet les sections nord-est ont été, vers 1975, recouvertes d'un crépi de ciment. Elles sont protégées par un chéneau de zinc dont l'eau s'écoule par une descente en zinc sur la toiture de l'annexe "sacristie". Les autres parties ont également un crépi assez bien conservé bien que plus ancien.

Les angles formés par le raccord entre les sections deux et trois d'une part trois et quatre d'autre part, sont épaulés par des contreforts de 110 cm environ de largeur par 80 cm d'épaisseur. Leur structure est peu visible. Il semble cependant, qu'au moins dans la partie supérieure, elle soit

différente de celle des deux autres contreforts et être faite en petit appareil non taillé. Ils sont recouverts de tuiles creuses comme le reste des toitures (voir photographies 20 et 21).

Cette partie polygonale est d'une hauteur moindre d'environ 1 m, que le reste de la chapelle. La partie entre sa toiture et celle de la partie précédente de l'édifice est recouverte d'un crépi de ciment de même nature que celui constaté sur les sections 1 et 2 de cette partie du bâtiment et date également de 1975 environ.



Contrefort nord
(photographie n° 14)

Mur sud du chœur
(photographie n° 15)

Contrefort sud
(photographie n° 16)

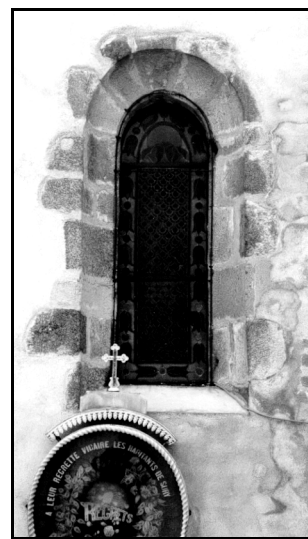
Contrefort est de l'abside
(photographie n° 21)

6 - Les annexes : sacristie et dépôts

La partie la plus à l'est (sacristie) est couverte en tuiles creuses, après le quatrième rang à partir du bâtiment principal, on note un affaissement de cette toiture. Cette annexe utilise le mur est de l'abside et les deux contreforts qui épaulent celle-ci comme appuis, elle se termine par un mur à trois pans d'où la forme hexagonale de cette annexe. Ce mur est construit en pierres non taillées et très irrégulières qui donnent à cette partie de l'édifice un aspect particulièrement pauvre. La façade est se trouve percée d'une ouverture rectangulaire de 40 cm environ de hauteur pour une largeur de 65 cm avec un encadrement en ciment. Cette ouverture est garnie de trois barreaux de fer.

Le bord sud-est de la toiture a une tôle de zinc servant de chéneau, car à cet endroit se déverse une partie des eaux de la toiture de l'annexe servant de dépôt et située plus au sud. Ce dernier bâtiment est couvert en tuiles creuses, il est crépi extérieurement, il prend appui sur le contrefort sud-est de l'abside, et sur la quatrième section de celle-ci et une partie de la cinquième. Il n'a pas de fenêtre mais une porte qui ouvre du côté ouest ; le vantail est inexistant.

Cette annexe s'appuie au sud sur un mur de soutènement qui se prolonge au-delà dans la direction de l'ouest et qui marque une certaine dénivelée du terrain, entre deux parties du cimetière actuel. Ce mur est sans doute parallèle au chemin qui allait de la chapelle au gué de la rivière⁴⁹.



Les fenêtres de l'abside
(photographies n° 18 -19 - 20)

B - Intérieur

1 - Aspect général

La chapelle est très claire. La partie nef est plafonnée et semble en bon état . Le chœur est voûté en croisée d'ogives. Les arcs paraissent en bon état mais certaines parties des voûtes sont fissurées principalement du côté sud. L'abside, à cinq pans à peine marqués paraissant semi-circulaire, est voûtée en cul de four, une fissure apparaît au-dessus de la fenêtre centrale.

Bien qu'humides en particulier au sol, les murs ne semblent pas être salpêtrés.

Une porte de communication située sous la fenêtre centrale de l'abside permet l'accès à la sacristie, le plafond de celle-ci était constitué de plâtre sur lattis de bois. Il est effondré.

La longueur totale intérieure, jusqu'au passage de la sacristie, est de 18 m environ. La nef a une longueur d'environ 8,20 m. Une marche de 14 cm de haut est placé en avant de 50 cm environ du début de "l'abside".

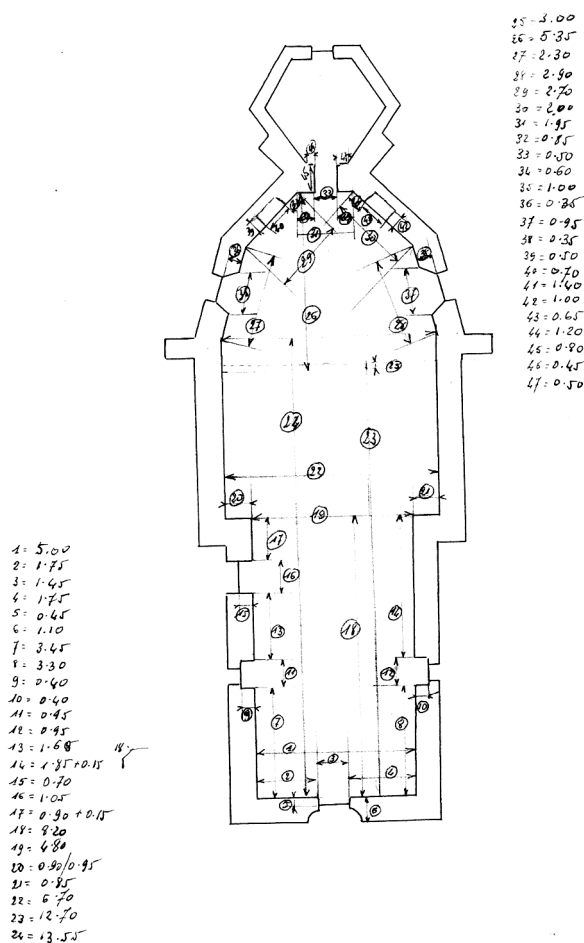
L'intérieur de la chapelle sert actuellement d'entrepôt pour des ornements enlevés à l'église paroissiale à la suite de la réforme liturgique entraînée par le concile Vatican II. Ces éléments ont été amenés ici vers l'année 1975. On trouve l'ancien autel principal de l'église, en marbre, mais entièrement démonté. La table de communion, en bois, sculptée en 1855 par Aubert ainsi que au moins un des appuis prie-dieu des stalles du même sculpteur. Se trouve également le cadre du tableau de Notre-Dame du Perpétuel Secours qui avait été installé dans l'église paroissiale en 1888 ; la toile ne semble pas être dans la chapelle. Il y a également le retable en bois avec support et dais de la statue de saint Joseph qui était autrefois dans la "chapelle des morts" de l'église où il avait été mis en place vers 1900. Enfin, il y a deux ou trois morceaux de boiseries qui ornaient le chœur de l'église de Sury au niveau de la table de communion et de la

⁴⁹ Dans la charte 1284, p. 455, note 19, est mentionnée, en 1499, une "terre sis à Vorzey, joignant le cimetière de l'église Saint-Etienne de matin (est) et le chemin de l'église Saint-Etienne au gué de la Chappelade de bise (nord). Le cimetière et donc l'église se trouvaient par conséquent au sud de ce chemin.

porte de la sacristie, ainsi que les bancs qui servaient aux enfants des écoles de garçons et qui étaient placés dans le chœur de l'église. Est également entreposée la grille qui clôturait, dans l'église, la chapelle dite du château.

2 - Les murs de la nef

Le mur "du fond", c'est-à-dire celui où se trouve la porte principale, face à l'ouest mesure 5 m de large pour une hauteur de 6,50 m environ. Il est percé de l'ouverture de la porte, 1,45 m de large avec son imposte en ogive pour une hauteur totale de 3,55 m, et d'une lucarne qui correspond à l'ouverture avec les deux S croisés de la façade.



**Schéma de repérage
pour l'intérieur de la chapelle**

La tête de ces murs est en pierres de taille dont l'angle côté chœur est abattu assez largement, ce chanfrein débute à 20 cm environ du sol actuel. Une peinture simule un entablement au bas du départ de l'arc brisé qui sépare la nef du chœur.

Le crépissage ocre actuel, tombé sur quelques décimètres carrés, permet de voir un crépissage antérieur représentant une simulation de bâti en moellons gris, tachés de brun, réguliers avec des joints blanchâtres (voir photographie n°22).

Le haut des murs de la nef, juste sous le plafond, est orné d'une peinture en trompe-l'œil simulant une corniche (voir photographie n°23).

L'embrasure de cette lucarne est d'environ 1 m de large pour 1,10 m de haut. Le linteau, enduit sans doute au mortier de chaux, est en anse de panier, un peu irrégulier, le côté droit descendant plus bas que le côté gauche. Le mur est enduit d'un crépi ocre. La partie inférieure, sur une hauteur de 1 m à droite de la porte, et de 1,90 m à gauche a été reprise en ciment resté à l'état brut. Une ornementation peinte en ocre foncé simulant une moulure en forme d'encadrement se voit au-dessus de la porte sur la partie du crépissage non reprise.

Les murs latéraux sont aussi crépis couleur ocre, avec une reprise en bas de 1 m de hauteur sur le mur nord et de 1,90 m ou 1 m, suivant les endroits, sur le mur sud. La même décor simulé par une peinture ocre foncé existe autour des deux fenêtres. Des taches d'humidité avec des boursouflures apparaissent autour des embrasures.

Sur le mur nord s'ouvre la porte à encadrement en accolade indiquée à l'extérieure. Son linteau, enduit de mortier sans doute à la chaux, est ici en arc anse de panier. A sa gauche une petite conque en pierre dépassant le parement du mur sert de bénitier. L'embrasure de la porte mesure 1,05 m de large sur 1,80 m de haut sur les bords et 1,93 m au centre, elle se trouve à 1,05 m de l'extrémité est du mur.

3 - La voûte du chœur

Les arcs sont réguliers et relativement importants, une trentaine de centimètres en dessous de la voûte. Ils sont peints en imitation de marbre de couleur ocre jaune et rouge, ce qui ne permet pas d'en distinguer les éléments. La clef de voûte est simple, ronde, avec les quatre départs des arcs, et terminée par un écusson plat, sans meubles sculptés. Cette clef de voûte n'est pas dans l'axe de la nef (photographie n°23).

Les arcs diagonaux sont en plein cintre. Il faut noter leurs retombées. Du côté ouest, c'est-à-dire du côté de la nef, ils retombent dans les angles du mur extérieur, mais sur des sculptures qui tiennent la place des culs-de-lampe habituels. Celle du nord représente un oiseau dont la tête se retourne sur le corps, sous ses pattes une espèce de cercle qui est évidé en dessous comme pour former une couronne. Cette pierre est encastrée dans les murs de l'angle et sa forme inviterait à la voir couronner une colonne (voir photographie n° 24). La sculpture du sud est du même ordre, mais l'animal semble être un lion ailé. Le cercle que cet animal tient comme l'oiseau de l'autre côté, au lieu d'être horizontal, est relevé à quarante-cinq degrés environ. La partie inférieure semble avoir été retaillée (voir photographie n° 25). Dans l'un et l'autre cas les arcs de la voûte n'ont aucun semblant de liaison avec ces pierres sculptées.

En dessous de ces pierres situées à environ 270 cm du sol, le crépi a été peint en trompe-l'oeil pour simuler un pilier carré avec des moulures.

Les retombées du côté est reposent sur des entablements en pierre qui dépassent d'une dizaine de centimètres le parement du mur. Ces entablements ont environ 60 cm de longueur, et font penser à un tailloir de chapiteau, mais ils sont sans colonne. Les arcs sont posés dessus sans forme de liaison. Ils sont assez semblables à ceux de la chapelle de Montsupt bien qu'ils ne soutiennent aucun arc (voir photographie n°26 et 26 bis).

Une fissure traverse la voûte du côté du midi, dirigée est-ouest, elle prend sa source vers l'arc, et se poursuit sur presque toute la largeur du chœur. Les arcs eux-mêmes ne semblent pas affectés (voir photographie n°27).

4 - Les murs du chœur et les arcades de communication

Les murs du chœur sont crépis comme la nef, et le soubassement a été aussi repris en ciment, au moins du côté nord sur une hauteur de 100 cm, l'encombrement du côté sud ne permet pas de voir aisément, mais il ne semble pas que de ce côté le crépissage ait été repris dans sa partie inférieure. Au niveau des retombées des arcs de voûte des peintures en trompe-l'œil simulent des colonnes carrées.

Le crépissage ne permet pas de juger du bâti intérieur de ces murs qui ne semblent pas fissurés. Du côté du midi, à mi-hauteur, un trou presque carré d'environ 20 cm de côté qui communique avec l'extérieur permet de mesurer les 75 cm d'épaisseur du mur à cet endroit.

L'arcade de communication avec la nef est en arc brisé. Sa clef se trouve à environ 6,20 m du sol, mais les retombées sont à des hauteurs inégales : à 2,90 m du côté sud et 3,20 m du côté nord. La hauteur des pierres de cet arc est d'environ 30 cm, sa largeur de 45 cm. De chaque côté les angles sont abattus suivant un chanfreincurviligne d'environ 18 cm de largeur. Comme le chœur est plus large que la nef, le mur qui assure la liaison entre les murs gouttereaux sert de contrefort à cet arc qui est peint en faux marbre et ne semble pas fissuré.

L'arcade de communication avec l'abside est en arc brisé très ouvert. Sa hauteur sous clef est d'environ 6,20 m. Elle est peinte également en faux marbre, et ses retombées sont à 2,85 m du sol. Elle est épaulée à l'extérieur par les contreforts indiqués précédemment.

5 - L'abside

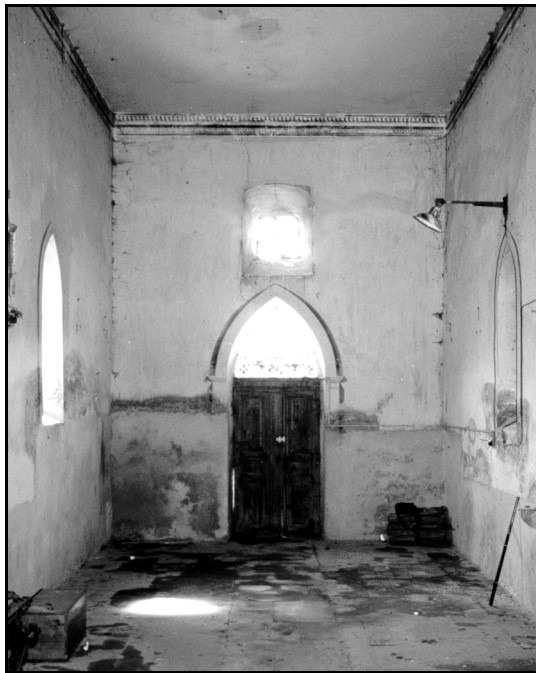
L'abside est à cinq pans, cependant un épais garnissage donne l'impression qu'elle est semi-circulaire. A certains endroits, où le crépissage teinté d'ocre est tombé, apparaît ce garnissage qui semble être fait de pisé (voir photographie n°28).



**Ancien décor sous le crépi actuel
(photographie n° 22)**



**Faux alignement des clefs des arcs
(photographie n° 23)**



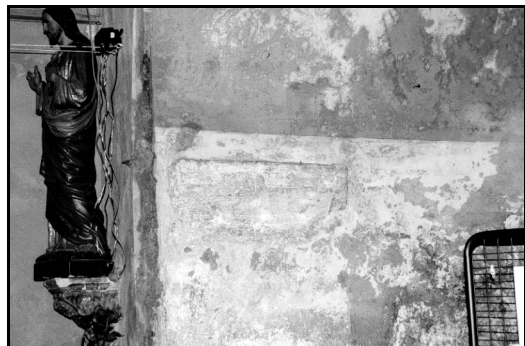
**Intérieur côté ouest
(photographie n° 24)**



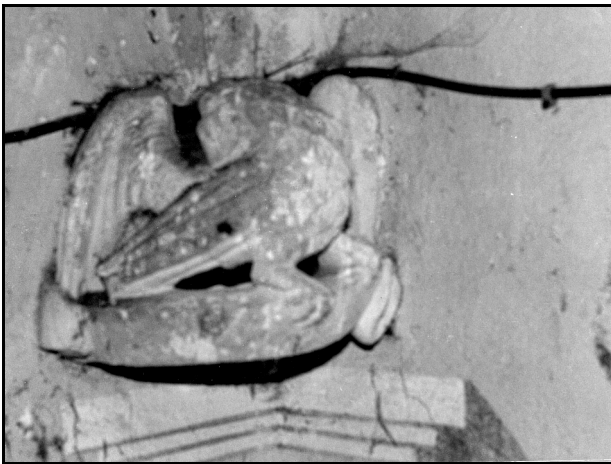
**Fissure de la voûte du chœur
côté sud
(photographie n° 27)**



**imposte chœur-abside
(photographie n° 26)**



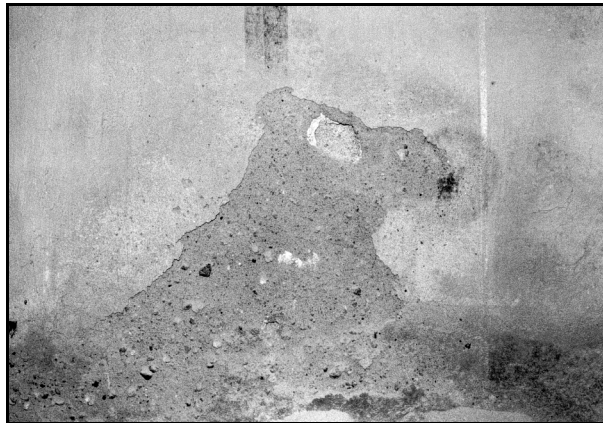
**imposte du chœur de la chapelle de Monsupt
(photographie n° 26 bis)**



**Cul-de-lampe, côté nord de la retombée
de l'arc diagonal du chœur (le chapiteau carré
est une représentation en trompe-l'œil)
(photographie n° 24)**



**Cul-de-lampe, côté sud de la retombée
de l'arc diagonal du chœur
(photographie n° 25)**



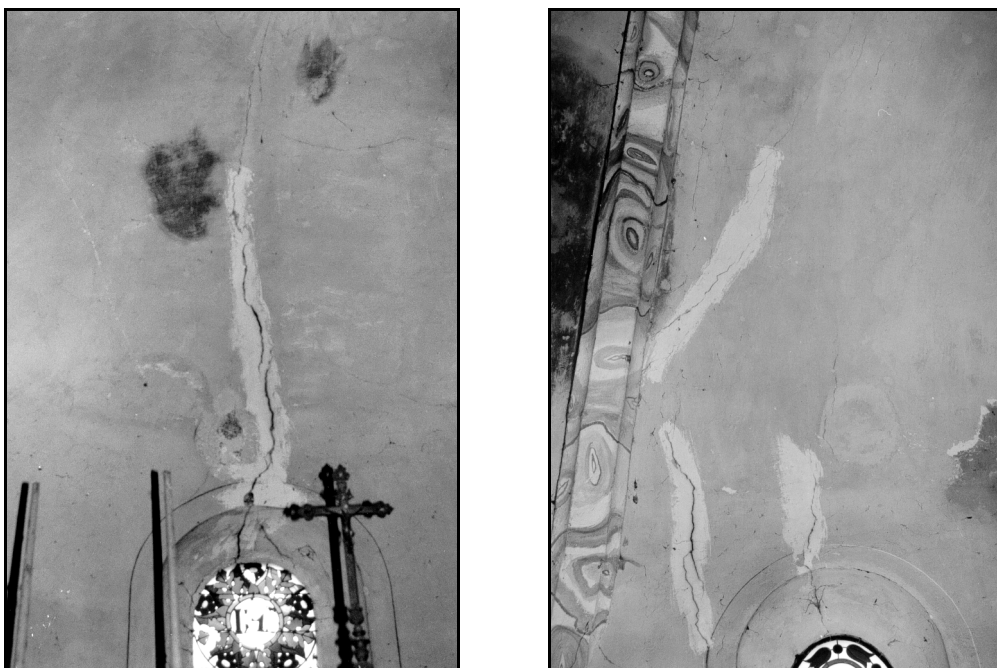
**Garnissage en pisé
(photographie n° 28)**

Elle est percée de trois fenêtres et est voûtée en cul-de-four, avec au centre une peinture représentant le Saint-Esprit. Cette voûte est fissurée en plusieurs endroits. D'abord au-dessus de la fenêtre centrale, orientée à l'est. La fissure part du milieu de la fente environ et se poursuit, presque jusqu'au centre du cul-de-four (voir photographie n°29). Deux autres sont vers la fenêtre nord, une presque au milieu de la fenêtre, l'autre sur sa gauche, elles sont moins longues que la précédente (voir photographie n°30).

Les fenêtres nord et sud ont une embrasure de 95 cm de large par 210 cm de haut, et sont soulignées à environ 15 cm des arêtes d'un filet peint en trompe-l'œil.

La fenêtre centrale a 105 cm de largeur, mais a une hauteur d'embrasure de seulement 140 cm car en dessous s'ouvre la porte de communication avec la sacristie. Cette porte a 2,16 m de haut sur 0,84 cm de large, elle est entourée d'un chambranle plat de 10 cm de largeur par 3 cm d'épaisseur.

La partie inférieure du crépissage a été reprise du côté nord par un ciment gris sur une hauteur de 100 cm tandis que du côté du midi il ne semble pas que le crépissage ait été repris. Le soubassement peint en gris est souligné à sa jonction avec le crépi ocre par un filet ocre foncé. Des taches d'humidité sont importantes dans l'embrasure de la fenêtre sud, mais n'apparaissent pas dans les deux autres.



**Fissures de la voûte de l'abside à l'est (centre) et au nord
(photographies n° 29 et 30)**

Deux créances sont creusées dans le mur, de chaque côté de la porte de la sacristie. Celle de droite est à 180 cm environ du bord droit de cette porte, et à 40 cm du sol. Elle mesure 65 cm de large, 70 cm de haut et 50 cm en moyenne, de profondeur. Elle est fermée par une porte qui est en place. Celle de gauche est à 120 cm environ du bord gauche de la porte, elle est à 15 cm du sol, sa largeur est de 60 cm sa hauteur de 80 cm et sa profondeur de 52 cm. Elle devait être fermée jadis par une porte mais celle-ci n'existe plus.

6 - La sacristie et ses annexes

Le plafond de la sacristie étant effondré il ne nous a pas été possible de prendre des mesures précises. A noter cependant qu'à l'intérieur la porte est encadrée d'un chambranle identique à celui vu dans la chapelle. L'épaisseur du mur peut ainsi être facilement mesurée. Elle est à cet endroit de 78 cm. Chaque côté de cette sacristie a environ de 1,90 m à 2 m de longueur. La toiture est en très mauvais état et des chevrons sont entièrement pourris.

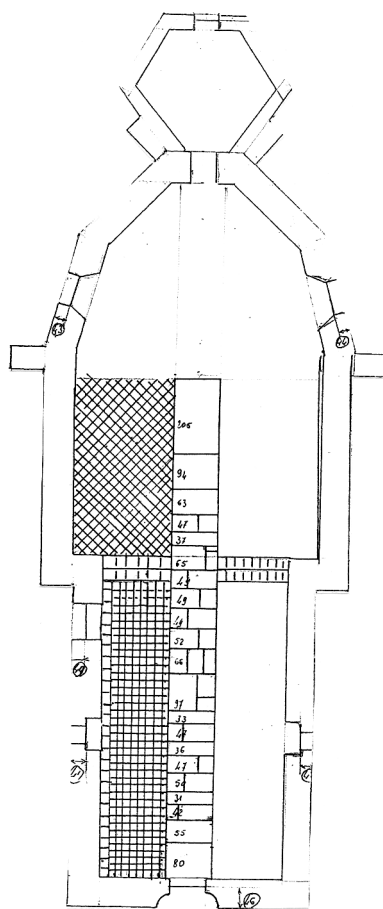
Les dépôts sont crépis à l'extérieur et semblent actuellement hors d'eau, sauf le vantail de porte qui est inexistant. L'intérieur est crépi et ne donne pas prétexte à commentaires importants. On note une ouverture qui devait communiquer avec la sacristie, mais qui actuellement est fermée, sans présence de serrure ou de moyen d'ouverture simple.

7 - Le sol

Nous ne nous intéresserons ici qu'au sol de la chapelle, ceux des annexes ne présentant pas d'intérêt ou étant inaccessibles.

Au milieu de la nef, et dans le sens de la longueur, traversant également le chœur, une allée en pierre conduit de la porte d'entrée à la marche précédant l'abside. Elle a 102 cm de large. Elle est composée de dalles de grandes dimensions. Sur au moins deux d'entre elles des inscriptions sont lisibles. La plus grande, vers l'abside, mesure 102 cm sur 205 cm de long. Elle porte l'inscription : *D. Chirasson, 1547*. Une autre, sur la gauche vers la jonction nef-chœur, porte une inscription sur laquelle on peut lire : *Gaillardon*. Cette pierre ne semble pas porter en son entier l'inscription prévue à l'origine. Elle mesure actuellement 97 cm de long sur 58 cm de large.

Dans la nef, de chaque côté de cette allée de pierre, le sol est dallé en carreaux de brique, carrés de 21 cm de côté.



**Schéma de repérage pour l'intérieur
de la chapelle (croquis n° 10)**

Contre les murs nord et sud il y a des carreaux d'un module supérieur de 30 cm par 30 cm. Ces carreaux sont posés parallèlement à l'allée en pierre et les rangs ne sont pas décalés les uns par rapport aux autres. Au niveau de la limite entre la nef et le chœur, deux rangées de carreaux du grand module indiqué ci-dessus, vont rejoindre les têtes des murs latéraux de la nef.

Dans le chœur, on retrouve les carreaux de petit module, mais ils sont posés en diagonale par rapport à l'allée de pierre. On retrouve des carreaux de grand module avant la marche de l'abside. La marche qui précède l'abside a 14 cm de haut et est constitué de pierres taillées. Il y en a sept dont les longueurs varient de 56 cm à 116 cm.

Le sol de l'abside est en carreaux des deux modules, placés comme dans la nef. Les marches de l'autel sont en bois.

Ces sols (croquis n° 10) sont en bon état bien qu'humides.

8 - Le mobilier

En dehors des objets déposés ici et provenant de l'église paroissiale, le mobilier de cette chapelle est réduit à un autel, un tableau, une statue avec son support et des restes d'un chemin de croix.

L'autel est en bois peint en faux marbre blanc et noir avec des moulures soulignées par une dorure. Il a la forme d'un tombeau comme on faisait les cénotaphes au XVIII^e siècle. Il a un gradin avec un petit tiroir en son centre et un tabernacle en forme de tulipe renversée. La porte du le tabernacle est dorée et ornée d'une gerbe de blé. Le bas de l'autel est orné d'un médaillon doré, représentant un *Agnus Dei*.

Il est recouvert de plusieurs nappes rituelles et d'un couvre-autel violet complètement fusé et mangé. Il possède une garniture composée d'une croix et de quatre chandeliers en cuivre qui ont été cabossés au cours des temps. Les chandeliers ont encore de grands cierges factices en très mauvais état (voir photo n° 31). L'autel est posé sur une double estrade en bois, apparemment en bon état. L'arrière est fermé par des planches mal jointes.

Le tableau de grande dimension, 1,60 m de large par 2 m de haut, est une peinture sans doute du XIX^e siècle. Elle représente sainte Catherine recevant d'un ange une couronne de cinq petites roses blanches. La composition est très étudiée dans sa conception. En effet la roue, objet principal du supplice de la sainte, est représentée cassée d'un côté tandis que de l'autre elle disparaît dans un nuage. La sainte a les mains jointes elle appuie un genou sur la roue tandis que

l'autre jambe part très en arrière, ce qui donne à la silhouette une certaine grâce dans le mouvement tout en conservant une allure verticale, accentuée par le contraste de sa robe saumon qui descend en pointe plus bas que la roue, avec les plis d'un vaste manteau bleu roi. Un pli horizontal de la robe de l'ange s'intercale entre la couronne en demi-cercle qu'il apporte et la tête sur laquelle il va la déposer.

Cet ensemble pourrait faire croire à une représentation de l'Espérance dont le symbole est une ancre marine, s'il n'y avait au premier plan une épée et un feu allumé d'un effet très bien rendu qui renvoient au supplice de sainte Catherine. Le ciel est couvert de nuées sombres, ainsi que la mer que l'on devine derrière la roue brisée. L'horizon est une ligne rougeoyante tandis qu'une lointaine petite voile blanche donne de la profondeur à la scène. Le raccourci de la tête de l'ange est bien venu, en revanche ses jambes ne semblent pas en accord avec la position de la partie supérieure du corps. Il en est de même pour la sainte dont l'avant-bras droit semble un peu long, mais surtout la jambe gauche qui, à cause des besoins de la composition, est trop allongée (voir photographie n°32).

Cette toile mériterait une bonne restauration. Le cadre est une simple moulure en bois peint. Ce tableau est suspendu au mur nord de la nef, au-dessus de la nef latérale.

Contre le mur sud se trouve une statue de saint Etienne. Elle est posée sur un support sculpté et peint. Il représente un ange couronné tenant un écusson dont la base est arrondie. Ses deux ailes se croisent à leur extrémité pour former comme une queue de poisson. Le bas de ce support est une boule. Les couleurs sont vives, or et rouge pour la couronne, noir pour cheveux de l'ange, bleu pour la robe, grenat pour l'écusson, blanc pour les ailes, avec une figure et des mains de carnation. L'ensemble a un aspect naïf (voir photographie n°33).

La statue du saint est en stuc peint, mais les gouttières ont enlevé une grande partie de la couleur. Il avait une soutane ocre jaune, avec une dalmatique grenat ; il a les mains sur la poitrine, repliées l'une sur l'autre, (plusieurs doigts sont cassés) et il regarde très ostensiblement le ciel, la bouche entrouverte (voir photographie n°34). Dans son état actuel la qualité de la sculpture est difficilement appréciable.

Enfin la chapelle avait un chemin de croix composé de quatorze gravures placées dans des cadres noirs, le tout datant sans doute de la première moitié du XIX^e siècle. La plupart de ces tableaux sont tombés, les vitres cassées, et ont disparu. Deux ou trois sont posés dans l'une ou l'autre des crédences signalées plus haut, avec des restes de vitraux et la croix qui surmontait l'édifice à l'extérieur.

III - Essai de synthèse

Cette chapelle n'a pas un caractère très affirmé, mais elle n'en reste pas moins intéressante.

Des hypothèses ont été émises, on l'a vu, et, faute de documents écrits, seules les pierres peuvent raconter leur histoire, nous ne pouvons qu'essayer de comprendre sans aucune certitude.

La seule restauration parfaitement datée est celle de 1838. Dans le bâti, on en voit facilement les éléments, porte d'entrée à l'ouest, les deux fenêtres gothiques de la nef, la surélévation de celle-ci. A cette époque aucun agrandissement autre que la sacristie, et plus tard des dépôts n'a été effectué. L'abbé Relave indique un rehaussement du sol qui aurait été compensé par le rehaussement des murs. M. H. Ramet ne parle, lui, que de réfection du dallage, ce qui a certainement été fait. Peut-être y eut-il un léger rehaussement. A défaut de documents écrits, un sondage donnerait la réponse.

Les deux grosses pierres qui se trouvent à l'angle nord de la façade ouest, avec leur trou de louve, sont certainement anciennes, mais sont-elles d'origine romaine ? C'est possible, mais non certain.



**Autel de la chapelle
(photographie n° 31)**



**Statue de saint Etienne
(photographie n° 34)**



**Tableau représentant sainte Catherine
(photographie n° 32)**



**Imposte supportant la statue de saint Etienne
(photographie n° 33)**



photo n° 35



photo n° 36

L'entrée du cimetière : le portail est daté de 1865, les pierres ajourées proviennent sans doute de l'église paroissiale (fin du XV^e début du XVI^e siècle)

Les trous de louve ont été utilisés très longtemps et restent encore aujourd'hui le moyen habituel pour soulever les plaques de fonte qui couvrent les entrées des égouts et autres canalisations souterraines⁵⁰. Les trous des pierres de la chapelle ne sont pas destinés à recevoir des crampons comme dans les constructions romaines, dans ce cas les trous seraient beaucoup plus près du bord, les crampons n'ayant pas plus de 20 cm de longueur, et ils étaient faits soit de fer carré de 2 cm environ de côté, soit en queue d'aronde.

Les deux baies géminées avec leur pilier central archaïque et sans sculpture ne permettent pas de décider de l'époque de construction. On peut les comparer aux baies géminées du clocher de Moingt daté du troisième quart du XI^e siècle⁵¹. Mais elles sont aussi semblables à celles de la chapelle de Miribel, à Périgueux, que Louis Bernard pense avoir été rebâties au XVI^e siècle, après les guerres de religion, vu l'épaisseur moindre du mur campanile, par rapport au mur de façade, exactement comme ici⁵². On note en effet, ici, l'absence du larmier sur lequel elles devraient être édifiées. Il est probable que l'arcade sud a été rebâtie encore postérieurement à cette éventuelle restauration.

La petite fenêtre, sur la façade sud, avec son linteau en forme de mitre, semble indiquer également une construction antérieure au XII^e siècle.⁵³ Cette taille de la pierre affaiblit le linteau en

⁵⁰ Des deux trous de louve visibles, un est obstrué par du mortier, l'autre est en partie dégagé, mais la taille interne n'est pas en queue d'aronde dans le sens de la largeur comme normalement d'après les encyclopédies.

⁵¹ Les plus anciens clochers-murs, ou d'appellations semblables, sont en France du IX^e siècle. Une étude a été publiée et couronnée par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : R. Fage, *Les clochers-murs de la France*, dans le *Bulletin Monumental*, 1921 p. 158 à 185 ; 1922, p. 28 à 71 et 310 à 339. Pour le Forez A. Bonin, *Les clochers-murs du Forez*, dans le *Bulletin de la Diana*, 1939, t. 26, p. 437 à 494. Une étude a été faite sur ceux de la Lozère : dans le journal *Lou País* en 1989-1990. La forme du clocher de la chapelle est à comparer avec ceux de Naconne et de St-Paul-d'Uzore, qui sont aussi à ressauts. Fage fait remarquer que ces clochers-murs à ressauts présente la physionomie d'une façade d'église à nef majeure très élevée par rapport aux bas-côtés.

⁵² Si l'on considère uniquement la nef de la chapelle on constate des ressemblances avec la chapelle de Miribel ; même dimension, même campanile, même arc roman sur la façade ouest.

⁵³ L'abbé J. Corblet dans son *Manuel élémentaire d'architecture nationale*, Paris, Lyon, 1851, p. 193, montre une arcade cintrée avec deux mitres en forme de baies géminées. Il indique la disparition des fenêtres cintrées dès la seconde moitié du XII^e siècle. Des linteaux monolithes présentant la même anomalie d'affaiblissement du centre, mais cette fois par un arc plein cintre, se

son milieu, là où il devrait être le plus fort. Les linteaux monolithes utilisés pour les petites fenêtres romanes sont dans le même cas, c'est la constatation de cette faiblesse qui a conduit à tailler des linteaux en forme de bâtière, qui sont exactement l'inverse de celui-ci. Plusieurs sont connus et, dans la région, ils datent des ^{x^e} et ^{xii^e} siècles.⁵⁴ Cette forme de linteau "mitré" est directement inspiré par les linteaux formés de deux pierres inclinées se contrebutant dont des exemples existent à l'époque carolingienne⁵⁵.

Mais cette fenêtre est-elle à sa place d'origine ? Les décalages observés dans l'alignement du pied-droit de droite permettent d'en douter, même si l'on peut admettre que ce déplacement est accidentel et dû à quelques interventions intempestives sur ce mur. Enfin le fragment d'appareil réticulé observé sur la façade ouest, même s'il n'est peut-être pas ici à sa place d'origine, est aussi l'indication d'une construction initiale antérieure au ^{xii^e} siècle, puisque ce système de décoration semble avoir été abandonné avant cette période⁵⁶. La présence d'un habitat gallo-romain dans les environs est possible, mais les fragments de tuiles à rebords signalés n'en sont pas une preuve formelle, ces sortes de tuiles ayant été fabriquées jusqu'au ^{x^e} voire ^{xii^e} siècle.

Ces différentes observations nous font supposer l'origine du bâtiment au très haut Moyen Age, ^{x^e} siècle ou, au plus tard, tout début du ^{xii^e} siècle. Il a pu prendre la suite d'un bâtiment antérieur, mais n'a apparemment rien de commun avec lui.

Depuis cette époque la construction a subi de nombreux remaniements.

Y avait-il, dès cette époque, un cimetière autour de cette chapelle ? La question est difficile à résoudre. D'une part nous voyons qu'en 1265, lorsque teste Guillaume⁵⁷, chapelain de Sury, il élit sa sépulture au cimetière de Sury, sans préciser cimetière Saint-André ou cimetière Saint-Etienne, mais à l'époque pouvait-on assimiler un cimetière autour de la chapelle comme un cimetière de Sury ? Il est à un kilomètre du bourg.

Au nord de Sury, il y a Amancieux et à côté la Maladrerie, il y avait un cimetière autour de cet édifice, il n'a jamais été considéré comme étant un cimetière de Sury, sauf peut-être, mais assez tardivement et s'il ne s'agit pas d'un lapsus, dans un testament où il est parlé du cimetière Saint-Barthélémy, de Sury⁵⁸ ! D'autre part si, en 1317, le comte de Forez est autorisé à déplacer l'église paroissiale en dehors de l'enceinte du château, et à transformer la chapelle Saint-Etienne en chapelle paroissiale, il n'avait pas besoin d'une autorisation pour créer un nouveau cimetière puisqu'il existait déjà. En effet des élections de sépultures avant cette date en sont la preuve ; ainsi en 1311⁵⁹, par exemple, M. Monery élit sa sépulture au cimetière Saint-Etienne de Sury, dans la tombe des Chassagneus⁶⁰ ce qui indique l'existence de ce cimetière dès la fin du ^{xiii^e} siècle.

L'autorisation donnée à Jean I^{er} a-t-elle été l'occasion d'une restauration de la chapelle ? De toutes façons les exemples de paroisses ayant des cimetières extérieurs antérieurs aux cimetières de la ville sont nombreux. Dans le Forez ne peut-on pas signaler Savigneux pour

voient fréquemment ; citons ceux de la crypte de Saint-Romain-le-Puy, du musée de la Diana, de chapelle de Montsupt etc. Ils sont datés du ^{x^e} et ^{xii^e} siècles

⁵⁴ Le plus caractéristique est celui récemment mis en place, lors de la dernière restauration, à la porte ouest de l'église de Saint-Victor-sur-Loire, mais qui n'est que la reproduction de celui de la porte sud, daté du ^{x^e} siècle. Il y en a aussi à la chapelle de Montsupt au-dessus d'une porte, et au-dessus d'une fenêtre, à la chapelle de Miribel également, etc.

⁵⁵ Voir par exemple l'ouverture située au fond de l'église des Estrets (Lozère).

⁵⁶ On en trouve à Moingt, Veauche, Saint-Victor, tous édifices datés des ^{x^e} et ^{x^e} siècles.

⁵⁷ Charte n°335, du 27 mai 1265.

⁵⁸ Charte n°1284, p. 68, testament de Barthélemy Régis du 29 novembre 1363.

⁵⁹ Charte n°1284, p. 104.

⁶⁰ D'autres exemples existent comme celui de Marguerite Chardili, mentionné par l'abbé Relave, *op. cit.*, p. 24 et dont le testament est d'août 1315 (B 1871 p. 21).

Montbrison, Saint-Haon-le-Vieux pour Saint-Haon-le-Châtel, Saint-Nizier pour Saint-Bonnet-le-Château, le cimetière Saint-Etienne à Roanne, Sainte-Catherine à Saint-Marcellin, etc.⁶¹

Ce sont les franchises successives accordées par les comtes de Forez aux Suryquois qui, en agrandissant les faubourgs de la ville dans la direction de Saint-Marcellin, ont fait appeler la chapelle Saint-Etienne, chapelle de Sury⁶². C'est sans doute cette autorisation donnée à Jean I^{er} par l'archevêque de Lyon qui a fait dire que cette chapelle Saint-Etienne était l'ancienne église paroissiale de Sury, mais ce transfert même s'il a été réellement envisagé pour des raisons d'inertie d'abord, d'insécurité ensuite, n'a jamais été vraiment effectif.

Au xiv^e siècle et au début du xv^e, les dons fait par les Suryquois à la lumineaire de la chapelle Saint-Etienne, laissent supposer que pendant cette période elle fut entretenue⁶³.

La présence de la grosse pierre taillée avec son trou de louve en bas et au nord sur la façade avec, à l'arrière, son garnissage de pierre qui rappellent un appareil réticulé, montrent que les angles au moins de la chapelle ont été reconstruits sans que la partie centrale ne soit alors détruite. On attendait, en effet, que cette pierre de façade soit directement butée par la grosse pierre que l'on voit, à son niveau, sur la façade nord.

On sait que lorsqu'un bâtiment public est abandonné ce sont les bonnes pierres qui excitent la convoitise, en particulier les pierres d'angle, la pierre d'angle originelle, plus épaisse, aurait ainsi disparu. On pourrait voir là les traces d'une restauration effectuée au xiv^e siècle. Mais les pierres longues, à section rectangulaire que nous avons notées dans les angles de la façade, avec leurs angles abattus, sont des réemplois. Ils indiquent une reprise qui ne peut être antérieure au xv^e siècle⁶⁴.

La porte secondaire, sur le côté nord, avec son accolade, ses bénitiers intérieur et extérieur, sans trace de reprises, indique une restauration extrêmement importante au xvi^e siècle, et la présence de la pierre tombale, datée de 1547, laisse présumer que cette restauration a été faite dans le deuxième quart du xvi^e siècle. A la même époque l'église de Sury est agrandie de plusieurs chapelles. La raison de l'ouverture de cette porte reste obscure. S'agit-il d'un motif traditionnel ? Une porte latérale, actuellement bouchée, a existé à la chapelle de Montsupt, une aussi à la chapelle de Miribel, lors des réparations de l'église de Sury, au xviii^e siècle, les habitants ont voulu garder la porte latérale de l'église.

La porte ouest de la chapelle avait-elle été bouchée ? La pierre cassée brutalement et celle non alignée avec le pied-droit sous l'arc roman de la façade permettent de le supposer. Des exemples existent à des périodes différentes, mais pour des motifs qui ont pu se produire ici, citons par exemple, l'église de la Commanderie Saint-Jean-des-Prés à Montbrison, l'église de Saint-Victor-sur-Loire... Cela résulterait également des indications données par les historiens de Sury, si nous prenons à la lettre leurs indications. En effet H. Ramet dit qu'il existait au fond de la chapelle une tribune de sept pieds de haut (ci-dessus p. 13), et l'abbé Relave indique que le sol était en contrebas de trois pieds (ci-dessus p. 9), on en conclut que la tribune était à quatre pieds, soit environ 1,30 m au-dessus du niveau du sol actuel, ce qui est insuffisant pour l'ouverture d'une porte.

⁶¹ Pour ces anciens cimetière voir la charte 1284, p. 108, la note [181]- (7).

⁶² C'est en 1273 que le comte accorde des franchises aux habitants du bourg de Sury-le-Comtal, puis il les étend aux habitants de la Ville-Neuve, ou Marché en 1277, pour être enfin étendu à la Ville-Franche en 1299.

⁶³ On trouve des legs en 1311, 1342, 1346, 1353, 1357, 1371, 1375, 1387, 1393, 1397, 1400, 1412, 1420, etc.

⁶⁴ Louis Bernard, dans son livre sur les *Croix du Forez*, date les fûts octogonaux de cette période. La taille des pierre que nous signalons ici n'est certes pas rigoureusement octogonale, mais elle n'est pas sans rapport avec cette forme.

Remarquons d'ailleurs que H. Ramet indique bien que le curé Metton fit percer une porte dans la chapelle⁶⁵, et non qu'il l'a fit aménager. Il croit que ce fut celle du nord, mais c'est évidemment celle de l'ouest. Cependant faute d'avoir vu le texte original sur lequel s'appuie cet auteur il est difficile de savoir en quoi ont consisté exactement ici les travaux de rénovation de 1838. Cette porte latérale donnait accès au cimetière. Le fait que la serrure actuelle ne peut se fermer que de l'extérieur indique-t-il que la porte principale à deux battants d'aujourd'hui ne pouvait être fermée que de l'intérieur ? La pierre avec l'ange tenant un écusson était-elle destinée à tenir un fanal ?

Le motif ajouré représentant deux S en croix n'est évidemment pas d'origine, le blocage en brique qui l'entoure en est la preuve. Il est de style gothique, a-t-il été fait spécialement pour la chapelle ? ou est-il un réemploi ?

A l'entrée du cimetière de chaque côté du portail, daté de 1868, existent des motifs ajourés (photographies 35 et 36) qui ressemblent par leur hauteur et la nature de leur pierre à ce motif en double S. D'où proviennent ces motifs : table de communion ? balustrade du porche de l'église Saint-André remplacée par celle que l'on voit actuellement et qui n'est pas de l'époque de la construction du porche ? Ont-ils été déplacés lorsque a été mise en place la balustrade actuelle, soit au xvii^e siècle comme l'indiquerait son style, soit au xviii^e siècle comme certains le préconisent⁶⁶.

Il est certain que des transformations ont été faites à l'église Saint-André dans le deuxième quart du xvii^e siècle. Comment sont-ils arrivés au cimetière ? Sans doute avaient-ils été utilisés dans la chapelle ou installés autour de la croix, ce que nous pouvons supposer vu leur état de conservation et leur mise en place en 1865, lors de la réfection de cette croix et de la construction de ce mur du cimetière. Ils étaient, sans doute, devenus disponibles lors de ces transformations faites au xix^e siècle.

Ce motif, en double S, est du xvi^e siècle. Il occupe la place tenue quelquefois par une petite fenêtre qui pouvait être ici semblable à celle à linteau en forme de mitre de la façade sud. En ce cas on devrait admettre que cette pierre gothique a été faite spécialement pour la chapelle et qu'elle a été mise en place lors de la restauration du xvi^e siècle (les deux S signifiant *Sanctus Stephanus*, ce qui serait bien dans l'esprit de l'époque, mais ces deux S peuvent aussi vouloir dire *Sanctus Spiritus*).

La façade ouest, à l'origine, se serait présentée avec un portail roman dont on voit encore l'essentiel de l'arc, reposant sur des pieds-droits, avec un linteau de pierre et un tympan réticulé, ce qui expliquerait la présence de certains fragments de cet appareil dans les murs et peut-être au-dessus de ce portail d'une petite fenêtre "mitrée". Au-dessus se trouve le campanile avec ses deux baies géminées reposant sur un larmier.

La position de la toiture reste à déterminer, la trace existante et partant du milieu de la hauteur du campanile pouvant résulter de la restauration du xvi^e siècle que nous venons d'évoquer et qui nous paraît avoir été importante. De même nous ne pouvons savoir si cet édifice primitif avait une abside et, dans ce cas, quelles étaient sa forme et ses dimensions. Nous supposons par contre l'existence d'une abside après la restauration du xvi^e siècle avec une poutre de gloire placée sous l'arc triomphal et reposant sur deux corbeaux soutenus par des anges tenant un écusson.

⁶⁵ H. Ramet, voir ci-dessus le texte qu'il a publié à ce sujet.

⁶⁶ H. Ramet, *Sury-le-Comtal*, p. 75, il s'appuie sans doute sur la notice préliminaire du terrier de 1750 qui dit que ... Messire Crépin Guillot a fait construire.. et répare le portique du devant de cette chapelle ou église aussy bien que son parvis..., mais il cite en référence E. Jennez, or celui-ci a écrit : Cette confusion s'explique par l'adjonction regrettable faite, au xvii^e siècle, d'une galerie à balustres carrées sur la façade..." (Excursion de la Diana le 1^{er} juillet 1880, *Bulletin de la Diana*, n° 10).

Les murs sont épais, 95 cm pour les mur nord et sud, 110 cm pour le mur ouest, justifient une construction d'époque romane pour cette partie. L'édifice originel était-il voûté ? La face interne de la façade ouest, décapée, donnerait peut-être la réponse. Dans l'ensemble les murs et les contreforts ne semblent pas avoir perdu sensiblement leur aplomb.

La partie voûtée, chœur et abside, est postérieure à la restauration du xvi^e siècle. Cela résulte du défaut de liaison que nous avons observé, entre le mur sud de cette partie et le mur sud de la nef. On pourrait objecter que ce mur terminé par un chaînage d'angle est antérieur à l'autre qui aurait été construit à l'intérieur en venant buter contre l'arc brisé séparant la nef du chœur, cette hypothèse pourrait être admise en effet si, de l'autre côté, le chaînage du mur du chœur n'avait cette pierre formant saillie et piédestal pour une statue, ou corbeau pour une poutre. Sa position ne s'explique que par un réemploi, et l'écusson arrondi en bas a une forme peu usitée dans nos régions et qui ne peut être antérieur au xv^e siècle.

Aux xiii^e et xiv^e siècles les écussons étaient représentés avec une forme beaucoup plus triangulaire⁶⁷, l'armorial de Guillaume Revel, du milieu du xv^e siècle, offre des exemples d'écussons dont la forme se rapproche de celle de cette pierre. Il est inutile de préciser que cet écusson est complètement illisible aujourd'hui. De plus nous avons indiqué au-dessus de la porte latérale une reprise de maçonnerie en appareil différent de celui du reste du mur de la nef, cet appareil est semblable à celui du mur du chœur et a été fait en même temps que celui-ci et donc postérieurement à celui-là. Notons aussi que les murs de l'abside sont moins épais que ceux de la nef, et que l'arc de communication nef-chœur est décalé par rapport à l'axe de la nef pour compenser en partie le décalage entre celui-ci et celui du chœur.

La deuxième partie du xvi^e siècle a été particulièrement troublée à Sury, avec le passage du baron des Adrets, du capitaine Pierregourde, les troupes de d'Urfé, du duc de Nemours, le siège de la ville par Saint-Sorlin etc. Il est vraisemblable que la chapelle Saint-Etienne a eu à souffrir de cet état de guerre civile. Comme en 1662 le curé de Sury, Gaillardon, se fait enterrer dans cette chapelle, il est clair qu'à cette date elle était de nouveau en bon état. Cela indique donc une nouvelle restauration dans la première moitié du xvii^e siècle et vraisemblablement aux alentours de 1650. Rambert Clépier, le dernier des prêtres sociétaires de Sury, y sera également enterré en janvier 1764⁶⁸. Là encore on peut supposer la chapelle en bon état.

Les curieuses sculptures que nous voyons aux retombées des arcs d'ogives de la voûte n'ont pas été faites pour l'emploi qu'on leur a donné ici. Ce sont des réemplois, c'était peut-être, à l'origine, des dais d'un retable, ou surmontaient-elles les colonnes d'un ciborium ? L'une, avec ce que l'on peut assimiler à un aigle, et l'autre, un lion, qui font évidemment penser aux évangélistes Jean et Marc⁶⁹. Quoi qu'il en soit elles amènent forcément à se poser la question de savoir si cette voûte n'est pas elle-même un réemploi.

Telle qu'elle est aujourd'hui, la clef de voûte est muette. L'arc brisé qui sépare la nef du chœur pose aussi des questions, ses retombées à droite et à gauche ne sont pas à la même hauteur, puisque sa clef n'est pas dans l'axe de la nef. L'arc lui-même est taillé avec un double biseau, un côté chœur, un côté nef, mais il retombe sur un mur ; si le côté chœur de celui-ci a bien été taillé à peu près (le chanfrein de la tête du mur devrait être concave alors qu'il est rectiligne) pour recevoir cet arc, le côté nef n'a aucune trace d'une liaison sculptée. On s'attendrait d'ailleurs à ce que l'arc retombe sur des colonnes engagées, ou du moins sur une pile débordant du mur de la nef.

⁶⁷ Les écussons de la salle de la Diana à Montbrison, en sont un bon exemple.

⁶⁸ Registres paroissiaux et abbé Relave.

⁶⁹ L'aigle peut être assimilé à l'oiseau charadrius, cité par Honorius d'Autun au xii^e siècle, associé au lion rugissant les sculptures symboliseraient la mort et la résurrection et pourraient être datées du xiii^e siècle.

En fait l'ouverture de l'arc devrait être inférieure à la largeur de la nef, ce qui n'est évidemment pas le cas. Il serait intéressant de voir comment les pierres de la tête du mur sont reliées au reste de l'ouvrage, mais le crépi actuel ne permet pas cette observation. Si l'on envisage l'hypothèse du réemploi de la voûte on peut supposer qu'elle est celle de la première travée de l'église primitive de Sury, l'église Saint-André, qui se trouvait à l'intérieur du château. Le château de Sury a été entièrement remanié au début du xvii^e siècle avant d'être somptueusement décoré. Des éléments provenant du château ont été signalés⁷⁰ dans ce qui fut la chapelle et le prieuré de Notre-Dame de la Mercy.

Les motifs de ce réemploi s'expliquent par le caractère d'économie du châtelain de l'époque qui a conservé lors de la reconstruction du château des éléments qui ne s'accordaient pas avec le nouveau bâtiment⁷¹. Il peut y avoir aussi des raisons sentimentales, et aussi des raisons religieuses car on ne démolissait sans doute pas impunément une église sans en compenser la disparition⁷².

On aurait ainsi considéré que l'ouverture de l'arc, qui faisait communiquer la nef et le chœur de l'ancienne église, avait une largeur à peine plus importante que la largeur de la nef de la chapelle Saint-Etienne, ce qui expliquerait que cet arc soit un peu trop grand pour celle-ci. Les culs-de-lampe n'ayant pas été récupérés on les a remplacés par ces sculptures sans rapport avec cette fonction. La démolition de l'entrée de l'abside de la chapelle Saint-Etienne pour permettre la mise en place de cet arc a fourni les pierres pour le chaînage d'angle des murs du nouveau chœur d'où le réemploi de la pierre avec l'ange tenant l'écusson qui aurait été le corbeau de la poutre de gloire de la chapelle, l'autre n'ayant pas été récupéré, ou s'étant cassé, n'a pas été utilisé de la même façon. Cela expliquerait également les contreforts dissemblables, l'un ayant été récupéré et reconstruit (au sud) avec son décrochement, l'autre non. Cela explique également les entablements sur lesquels reposent les arcs diagonaux et l'arc quasi plein cintre de l'abside.

Ces entablements seraient ceux qui recevaient, dans l'ancienne église, l'arc doubleau apporté ici, et les arcs diagonaux des première et seconde travées de cette église, mais seul celui de la première travée a été amené d'où cette position de l'imposte se raccordant au mur de l'abside et l'absence de contreforts aux arcs diagonaux. Cela explique encore les contreforts de l'abside, de construction différente et moins soignée que ceux du chœur, car ils n'existaient pas dans l'ancienne église, l'abside ayant été construite entièrement pour la chapelle.

Les fenêtres sont en pierres de taille bien appareillées. L'apparence de ces fenêtres n'est pas sans rappeler celle de la fenêtre de la vieille sacristie de l'église, et peut-être dans la mesure où on peut en juger par ce que l'on en voit, des fenêtres de N.-D. de la Mercy. Ces fenêtres incitent donc à donner à cette abside une date de construction du xvii^e siècle. Là aussi on attendrait un arc de communication d'ouverture plus faible que la largeur du chœur, et correspondant à la largeur de la nef, cela aurait donné à la chapelle un aspect plus classique avec une nef, le chœur servant de transept, et l'abside servant de chœur. Evidemment cette hypothèse est aventureuse, mais elle expliquerait aussi les hésitations, quant à la datation de la construction par les personnes qui se sont penchées sur cette chapelle.

Finalement, il semble que la chapelle soit un édifice construit au xi^e ou au début du xii^e siècle, peut être aménagé au xiv^e siècle mais entretenu jusqu'à la fin du premier quart du xv^e siècle. De cet édifice il reste le campanile, même s'il a été retouché depuis, et l'arc plein cintre de la façade, ainsi que des fragments d'appareil réticulé. Puis à la suite de l'insécurité du début du xv^e siècle d'une part, et de la construction d'une nouvelle église paroissiale dans le bourg même de Sury d'autre part la chapelle a été délaissée et en partie ruinée au cours de ce même siècle.

⁷⁰ Abbé Relave, *op. cit.*, p. 208, note 1.

⁷¹ Abbé Relave, *op. cit.*, p. 197.

⁷² Toutes proportions gardées, rappelons qu'après le massacre de Vassy, une ordonnance du Parlement de Paris permet aux catholiques de tuer ceux qui auraient pillé une église.

Des éléments de l'édifice originel ont été repris et incorporés dans les murs de façade ou latéraux, lors d'une restauration très importante que l'on peut placer dans le deuxième quart du xvi^e siècle. Au xvii^e siècle la chapelle a été agrandie par l'adjonction d'une partie voûtée, sans doute en réemploi pour la partie en arc d'ogive. Enfin, en 1838, elle subit une nouvelle restauration qui porte essentiellement sur la nef et le sol. Dans un souci de conservation, des interventions ponctuelles ont été faites au cours du xx^e siècle, en particulier vers 1975.

IV - Conclusion - Travaux à faire

Il paraît indispensable si l'on veut conserver cette chapelle de resuivre la toiture pour supprimer les gouttières (la toiture de la sacristie est en danger imminent). Il faut garnir les fenêtres de vitres étanches et injecter les produits nécessaires pour empêcher l'eau de s'infiltrer entre les châssis et les murs.

Les crépissages extérieurs doivent également être purgés et éventuellement refaits. Il faut également assainir les fissures de la voûte et les reboucher avec les produits appropriés. La chapelle sera ainsi en état de résister encore de nombreuses années aux injures du temps et des intempéries.

Mais si l'on veut donner à cette chapelle un caractère plus accueillant, et rappeler le patrimoine qu'elle représente, il faut redonner à sa façade un caractère plus authentique, en supprimant la porte actuelle et son encadrement, ce dernier pouvant être réutilisé en pied-droit sous l'arc en plein cintre encore existant, à rénover. Cette rénovation entraîne la mise en place d'un linteau en pierre, et le garnissage du tympan par un appareil réticulé, sans bien sûr toucher aux morceaux présents dans la façade qui resteront en témoignage de l'ancienneté de la chapelle.

S'il n'y a pas de trace sur le mur sud d'une fenêtre à linteau en mitre autre que celle visible actuellement, il serait souhaitable, pour l'harmonie de la façade, de permuter cette petite fenêtre avec la pierre gothique aux deux S en croix, mais compte tenu du sentimentalisme qui peut être attaché à cette dernière, et à l'incertitude de l'état antérieur, cette modification ne doit être envisagée qu'avec beaucoup de prudence.

Abaisser la toiture de la hauteur du rehaussement effectué au xx^e siècle ne semble pas évident. La toiture du chœur serait plus élevée que celle de la nef, ce qui ne serait peut-être pas d'un aspect très harmonieux, bien que cela se voit ailleurs, mais, à l'intérieur, le plafond plat serait en dessous du sommet de l'arc de communication avec le chœur.

Le crépissage extérieur existant quelles que soient sa nature et son ancienneté devrait être enlevé et les pierres rejointoyées, comme cela a été fait pour nombre de petites chapelles de la région (Bonson, Montsupt, etc.).

A l'intérieur les crépissages actuels devraient être enlevés, il y a des soufflures. Il est peu probable qu'il y ait des fresques, les matériaux pauvres que l'on constate pour sa construction ne font pas penser à une riche décoration intérieure. Un nouvel enduit devra être posé pour estomper l'aspect disparate de la construction. Si par hasard un appareil intéressant était décelé il pourrait être laissé apparent, mais en dehors des arcs, cela semble très improbable.

Le sol n'a pas besoin d'être retouché, un sondage pourrait être intéressant, mais seulement à titre d'indication historique. Le plafond de la nef devra être resuivi, et les voûtes du chœur et de l'abside réparées.

Pour l'extérieur, on peut choisir de laisser les bâtiments annexes comme ils sont, sauf à réparer la sacristie, ou bien de tout démolir pour dégager le chevet de la chapelle. L'une ou l'autre des solutions est défendable. Si l'on supprime la sacristie il faudra rétablir la fenêtre est de l'abside dans toute sa dimension.

Pour l'aménagement intérieur l'autel actuel est tout à fait correct, le tableau de sainte Catherine satisfaisant, même avec un simple nettoyage. La statue de saint Etienne devra être restaurée. On peut envisager de mettre contre un mur le retable, les support et dais de la statue de saint Joseph, autrefois dans l'église.

Les vitraux côté nord, peuvent être restaurés, peut-être aussi celui de la fenêtre centrale de l'abside. Ce sont des verres de couleur qui n'ont pas un caractère artistique très prononcé. Pour ceux des deux fenêtres côté sud qui ne sont actuellement que du verre blanc armé, comme ils ne sont pas très grands, surtout celui de la nef, peut-être peut-on faire appel à un artiste pour une création originale, de même peut-on envisager une décoration d'une partie des murs ou de la voûte, par un artiste après acceptation des projets bien sûr. Mais !!!

Peut-être pourrait-on également exposer dans cette chapelle, avec les précautions élémentaires, les anciens reliquaires en bois de l'église. Il y en a un dans la sacristie actuelle, mais il en existait deux ou trois autres autrefois, peut-être ne sont-ils pas entièrement perdus? Ce ne sont peut-être pas des chefs-d'œuvre, mais ils représentent une certaine valeur patrimoniale.

Peut-être également pourrait-on mettre dans cette chapelle l'ancienne crèche de l'église avec les maisonnettes fabriquées au siècle dernier par l'abbé Jamet, elles ne servent plus depuis longtemps, la crèche de l'église étant maintenant présentée très réduite et très stylisée.

Ce ne sont là que des suggestions dont la réalisation risque de présenter des difficultés et des objections, mais qui voudraient simplement donner un peu d'attraits supplémentaires à notre vieille chapelle.

Nota :

La superficie de la toiture est d'environ 140 m². La superficie des murs extérieurs est d'environ 430 m². La superficie des murs intérieurs est d'environ 395 m². La superficie de plafond plâtre est d'environ 50 m². La superficie voûtée est d'environ 55 m².

Il y a trois portes et sept fenêtres de diverses dimensions.

Table

I - Présentation

1 - Emplacement de la chapelle	3
2 - Survol de l'histoire de Sury-le-Comtal	4
3 - La chapelle dans les publications	8

II - Description

A - Aspect général

1 - Aspect général	18
2 - Façade ouest	18
3 - Les murs gouttereaux de la nef	22
4 - Les murs gouttereaux du chœur	23
5 - Le côté est ou abside	25
6 - Les annexes	26

B - Intérieur

1 - Aspect général	27
2 - Les murs de la nef	28
3 - La voûte du chœur	29
4 - Les murs du chœur et les arcades de communication	29
5 - L'abside	29
6 - La sacristie et ses annexes	32
7 - Le sol	32
8 - Le mobilier	33

III - Essai de synthèse	34
-------------------------	----

IV - Conclusion : réparations à faire	42
---------------------------------------	----

Village de Forez, bulletin d'histoire locale du Montbrisonnais

Supplément au numéro 89-90 d'avril 2002 - ISSN - 0241-6786

Siège social (abonnements) : Centre Social de Montbrison, 13, place Pasteur,
42600 MONTBRISON

- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou, Pascal Chambon.
- Abonnement et diffusion : André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Antoine Cuisinier, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Jean-Guy Girardet, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Jean-François Roche, Pierre-Michel Therrat.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2002

Impression : Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.